

**Rapport financier annuel
2024**



Sommaire

Rapport de gestion 2024	3
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2024	15
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux 2024	76
Rapport spécial des commissaires aux comptes 2024	131
Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes 2024	139
Rapport ESG 2024	140

Rapport de gestion

Exercice 2024



Sommaire

1	Activité : faits marquants de l'année 2024	3
2	Présentation des comptes annuels	5
3	Perspectives d'avenir	6
4	Proposition d'affectation du résultat	7

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément à la loi et aux statuts à l'effet de vous rendre compte de l'activité de CDG CAPITAL au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice social et diverses autres résolutions.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents prévus par les textes en vigueur vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les délais impartis.

1. Faits marquants 2024

L'année 2024 a été marquée par des réalisations solides en termes d'activité et d'investissements.

1.1 Pôle Marchés

L'activité taux affiche une excellente performance au titre de l'année 2024, bénéficiant du contexte de marché baissier des taux moyen et long terme, ainsi que d'un positionnement dynamique des portefeuilles obligataires.

Il en est de même de l'activité change flux avec la clientèle, laquelle a profité d'une dynamique commerciale soutenue.

CDG Capital continue, par ailleurs, à consolider sa position d'acteur de référence sur la dette privée avec une part de marché de 22%, à travers l'accompagnement et le placement réussi de plusieurs émissions de la sphère privée et publique.

1.2 Pôle Services aux Investisseurs

Le Pôle Services aux Investisseurs consolide le rôle du groupe CDG comme tiers de confiance dans le domaine de ses activités de dépositaire, tout en entreprenant des initiatives structurantes pour dynamiser des infrastructures financières au Maroc et en Afrique. En particulier, il a joué un rôle clé pour la réalisation du pilote du Marché à Terme au Maroc.

L'essor des fonds alternatifs, ainsi que l'élargissement des services de sous-traitance, ont contribué à l'appréciation des actifs sous conservation, assurant la pérennité et la rentabilité de son modèle, avec des performances solides dépassant les prévisions.

En termes de réalisations, l'encours moyen des actifs en conservation progresse de 13,5% à MAD 444 milliards en 2024. Cette évolution intègre en particulier la domiciliation de trois nouveaux fonds OPCI portant leur nombre à neuf, pour un encours moyen global de MAD 65 milliards en 2024 contre MAD 48 milliards une année plus tôt.

1.3 Pôle Investissement

Le Pôle Investissement a pour vocation d'assurer une gestion pour le compte de tiers en proposant aux investisseurs des solutions d'investissement sur les différentes classes d'actifs.

L'année 2024 a été marquée par une forte croissance du PNB de l'activité gestion sous mandat, portée par la surperformance des fonds gérés, ayant permis un niveau élevé de commissions variables, combinée à la hausse des encours facturables.

Enfin, le pôle investissement a étendu son périmètre à partir du dernier trimestre 2024 en prenant en charge la gestion des activités de marché de CDG, dans le cadre d'un contrat de centralisation validé par Bank Al Maghrib en juillet 2024.

1.4 Pôle Financement

CDG Capital continue à accompagner les clients corporate et institutionnels dans leurs initiatives stratégiques et financières, à travers notamment :

- La structuration de plusieurs financements stratégiques en risk sharing ;
- L'accompagnement en financement de l'éco-système d'opérateurs privés qui gravitent autour des donneurs d'ordre publics ;
- L'accompagnement des grands Corporate publics comme l'ONCF, l'OCP, ou encore la Société Nationale des Autoroutes du Maroc pour le financement de leurs projets Infra ;
- La montée en charge sur l'arrangement et la syndication des financements.

1.5 Pôle Développement

Le pôle développement porte les projets de développement de la Banque et assure la cohérence de son positionnement auprès de ses partenaires et clients. Les activités du pôle recouvrent quatre directions : « Equity Capital Market », « Debt Capital Market », « Structuration » et « Coverage stratégique ».

L'année 2024 a été marquée par la clôture de mandats de conseil à fort impact. En particulier, la Banque a accompagné l'Etat dans la levée de financements innovants dans le cadre d'OPCI. Elle a également assuré la structuration et l'exécution d'une émission obligataire ordinaire de MAD 5 milliards pour le compte de l'OCP, et poursuivi l'accompagnement de l'ONCF financière dans la mise en place d'une stratégie de financement pour ses projets de développement et la réflexion sur la réforme ferroviaire.

La Banque a, par ailleurs, réalisé pour le compte d'entités du Groupe CDG des missions de structuration et d'exécution d'émissions obligataires, de due diligence ou encore de valorisation d'actifs.

1.6 Filiales

CDG Capital Gestion

L'activité de gestion d'OPCVM a été marquée en 2024 par l'élargissement de la gamme par la mise en place de deux nouveaux fonds dédiés pour le compte d'institutionnels, ainsi que le renforcement du portefeuille clients par 20 nouvelles entrées en relation, notamment sur le segment Corporates sur les fonds ouverts.

CDG Capital Gestion a profité de la dynamique du marché et réalisé des sur-performances sur la plupart de ses fonds, ce qui lui a permis d'augmenter les réalisations financières à travers notamment la rémunération variable.

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé pour CDG Capital Gestion sa note nationale Asset Manager 'Excellent (mar)' avec perspective stable, meilleure note attribuable par l'agence. Cette distinction reflète la grande stabilité des processus d'investissement et de risques, la profondeur des ressources d'investissement et la qualité des projets de transformation au service de la clientèle.

CDG Capital Bourse

L'activité de CDG Capital Bourse a pleinement profité de la dynamique du marché, ce qui se reflète par un doublement des commissions facturées.

Par ailleurs, CDG Capital Bourse a participé, en tant que Co-chef de file du syndicat de placement, à l'opération d'introduction en bourse de CMGP. Elle a également assuré la structuration d'opérations de capital de différents émetteurs privés..

Enfin CDG Capital Bourse a participé auprès du pôle Services aux investisseurs au pilote de place pour le Marché à Terme en tant que membre négociateur.

AjarInvest

Première société de gestion des OPCI agréée par l'AMMC, est spécialisée dans la structuration et la gestion de fonds investissant dans des actifs immobiliers locatifs tertiaires.

L'intégration de cette entité dans le périmètre de consolidation de CDG Capital à compter du 4^{ème} trimestre 2024 entre le cadre de la stratégie d'investissement à long terme de la banque et du développement des solutions de financement via OPCI.

En termes de réalisations, AjarInvest a dégagé, au terme de l'exercice 2024, un chiffre d'affaires de MAD 214 millions et un résultat net de MAD 115 millions contre respectivement MAD 212 millions et MAD 116 millions en 2023.

1.7 Investissements

CDG Capital a acquis auprès de CDG 45% du capital de la société **AjarInvest**, société de gestion d'OPCI, pour un montant de MAD 405 millions.

Par ailleurs, la banque a engagé près de MAD 94 millions d'investissements, dont l'essentiel est centré sur l'aménagement des futurs locaux situés au sein de Casablanca Finance City et les évolutions informatiques.

2. Présentation des comptes annuels

CDG Capital clôt l'année 2024 sur des réalisations financières et opérationnelles solides, portées par le dynamisme de l'ensemble des lignes métiers de la banque.

2.1 Comptes sociaux

Au terme de l'exercice 2024, CDG Capital affiche un produit net bancaire (PNB) en croissance de 38,6% à MAD 374.5 millions, porté par la bonne performance des activités de marché, de même que l'orientation positive des commissions liées à la gestion d'actifs et aux services dépositaire.

Les charges générales d'exploitation progressent de 10,4% à MAD 241,2 millions, en ligne avec l'orientation budgétaire.

Les dotations aux provisions en couverture de risques, nettes des reprises, se sont élevées à MAD 14,8 millions.

Intégrant l'ensemble de ces éléments, le résultat net bondit de 136% à MAD 77,3 millions contre MAD 32,7 millions une année auparavant.

2.2 Comptes consolidés

Le périmètre de consolidation se présente comme suit à fin décembre 2024 :

Dénomination sociale	% Intérêt	% Contrôle	Méthode de consolidation
CDG Capital	100%	100%	Consolidante
CDG Capital Gestion	100%	100%	Intégration Globale
CDG Capital Bourse	100%	100%	Intégration Globale
Ajarinvest	45%	45%	Intégration Globale

Le produit net bancaire se hisse à MAD 619 millions en consolidé, en progression de 86% par rapport à l'exercice précédent.

Les charges générales d'exploitation, dotations aux amortissements comprises, évoluent de 17,6% à MAD 311.4 millions, tandis que le coût du risque s'établit à MAD 8.7 millions contre MAD - 10.4 million en 2023.

Dans ce contexte, le résultat net part du groupe (RNPG) s'établit à MAD 159.8 millions contre MAD 50.7 millions une année auparavant.

Il est à noter que l'intégration de la société AJARINVEST dans les comptes consolidés de 2024 s'est traduite par un surplus en termes de PNB et de RNPG pour respectivement MAD 90 millions et MAD 21 millions.

Les contributions au RNPG des entités CDG Capital Gestion et CDG Capital Bourse se sont élevées respectivement à MAD 66.4 millions et MAD 21 millions au titre de l'exercice 2024.

2.3 Echancier du solde des dettes fournisseurs (comptes sociaux):

En application des dispositions de la loi 32-10 relative aux délais de paiement complétant la loi n°15-95 formant Code de Commerce, la décomposition par échéance des dettes à l'égard des fournisseurs se présente comme suit (montants en milliers de dirhams) :

Date d'arrêté	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(B) Dettes échues de moins 30 jours	(C) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(D) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(E) Dettes échues de plus de 90 jours
	A+B+C+D+E	(A)				
31/12/2024	218	218				
31/12/2023	245	245				

3. Perspectives

CDG Capital repense son modèle économique en soutien aux grandes stratégies publiques et devient LA BANQUE DES INSTITUTIONNELS. Ce nouveau positionnement fait de la Banque un partenaire de confiance pour les institutions nationales, bénéficiant de l'expertise et de l'expérience nécessaires pour les accompagner dans leurs projets structurants et d'intérêt général.

La transformation de l'épargne mobilisée auprès d'institutions financières en investissements de long terme est devenue un enjeu clé du financement des grands chantiers de développement du Pays.

Le nouveau modèle économique de la Banque répond à cet enjeu, en étant axé autour d'un recentrage sur l'investissement institutionnel, mieux adapté à l'épargne longue et au financement à long terme, et plus en phase avec les passifs des fonds gérés, notamment les financements des projets d'infrastructures, transport, eau, énergie, économie verte, santé et industrie nouvelle.

CDG Capital mettra également son expertise au service du développement d'un marché des produits structurés, jusqu'ici peu développé dans l'écosystème financier national. Ce projet revêt une importance capitale pour répondre aux besoins de financement du pays permettant d'adresser les contraintes des opérateurs et des investisseurs/banques sur le financement des projets long terme.

4. Proposition d'affectation du résultat

Les comptes sociaux de CDG CAPITAL font ressortir un bénéfice net de MAD 77 255 850,60 que le Conseil d'Administration propose d'affecter comme suit :

Bénéfice de l'exercice	77 255 850,60
Réserve légale	(3 862 792,53)
Nouveau solde à répartir	73 393 058,07
Report à nouveau des exercices antérieurs	28 302 839,58
Bénéfice distribuable	101 695 897,65
Dividendes à distribuer	(75 337 500,00)
Réserve facultative	-
Report à nouveau	26 358 397,65

En conséquence de cette affectation, il sera attribué à chacune des actions composant le capital social, un dividende brut de 5,25 dirhams (cinq dirhams et 25 centimes) par action.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Khalid SAFIR
Président

Annexe : Mandats sociaux exercés au 31 décembre 2024

1. Monsieur Khalid SAFIR

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
CIH Bank	Conseil d'administration	Membre
Crédit Agricole du Maroc	Conseil de surveillance	Représentant permanent CDG
Bank Of Africa (BOA)	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
Al Barid Bank (ABB)	Conseil de surveillance	Représentant permanent CDG
Société Centrale De Réassurance (SCR)	Conseil d'administration	Président
Casablanca Finance City Authority (CFCA)	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
Barid Al Maghrib (BAM)	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
CDG Capital	Conseil d'administration	Président
CDG Invest	Conseil d'administration	Président
Medi Telecom (Orange)	Conseil d'administration	Membre
Fonds Marocain de Placement (FMP)	Conseil d'administration	Membre
MADAEF	Conseil d'administration	Président
Société Marocaine de Valorisation des Kasbahs (SMVK)	Conseil d'administration	Vice-Président
Université Internationale de Rabat (UIR)	Conseil d'administration	Membre
FONDATION CDG	Conseil d'administration	Président
FONDATION AHLY	Conseil d'administration	Président
Tanger Med Special Agency (TMSA)	Conseil de surveillance	Membre
CDG Développement	Conseil de surveillance	Président
SONADAC	Conseil d'administration	Vice-Président
Al Akhawayn University (AUI)	Conseil des administrateurs (Board of Trustees)	Membre
Al Omrane	Conseil de surveillance	Membre
Université Euro Méditerranéenne de Fès	Conseil d'administration	Membre
GPBM	Conseil d'administration	Membre
l'Agence Nationale de Soutien Solidaire	Conseil d'administration	Membre

2. Madame Latifa ECHIHABI

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
FINEA	Conseil d'administration	Présidente
CDG CAPITAL	Conseil d'administration	Membre
CDG Invest	Conseil d'administration	Membre
MADAEF	Conseil d'administration	Membre
CDG Développement	Conseil de surveillance	Membre
MEDZ	Conseil de surveillance	Membre
LafargeHolcim	Conseil d'administration	RP CDG
FUIR	Conseil d'administration	RP CDG
UIR	Conseil d'administration	Membre
DXC	Conseil d'administration	Membre
ISCAE	Conseil d'administration	Membre
FONDATION AHLY	Conseil d'administration	Membre

3. Monsieur Hamid TAWFIKI

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
SBVC	Conseil d'administration	Membre
Umnia Bank	Conseil de surveillance	RP CDG
SCR	Conseil d'administration	Membre
CDG Capital	Conseil d'administration	Membre
CDG Invest	Conseil d'administration	Membre
FEC	Conseil d'administration	Membre
Maghreb Titrisation	Conseil d'administration	RP CDG
Atlanta Sanad	Conseil d'administration	RP CDG
MCM	Conseil d'administration	Président + RP CDG
CDG CAPITAL REAL ESTATE	Conseil d'administration	Président
FONDATION CDG	Conseil d'administration	RP CDG

4. Mohamed SULAIMANI

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
Société de Gestion de la Loterie Nationale (SGLN)	-	Directeur Général
LOR	Conseil d'administration	Président Directeur Général
Société Centrale De Réassurance (SCR)	Conseil d'administration	Membre
CDG Capital	Conseil d'administration	Membre
MADAEF	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
Société de Développement de Saidia (SDS)	Conseil d'administration	Membre
Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout (SAPST)	Conseil d'administration	Membre
CDG Développement	Conseil d'administration	Membre
Compagnie Générale Immobilière (CGI)	Conseil d'administration	Membre
Société d'Aménagement de Zenata (SAZ)	Conseil d'administration	Membre
Agence d'Urbanisation et de Développement de Anfa (AUDA)	Conseil d'administration	Membre

5. Madame Khaoula LACHGUAR

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
UIR	Conseil d'administration	Représentante Permanente CDG
CDG Capital	Conseil d'administration	Représentante permanente CDG
CDG Invest	Conseil d'administration	Représentante permanente CDG
CDG Développement	Conseil de Surveillance	Membre

6. Monsieur Nouaman AL AISSAMI

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
Fonds de Solidarité contre les Catastrophes naturelles	Conseil d'administration	Membre
Africa 50	Conseil d'administration	Membre
Société Nationale de Garantie et de Financement des Entreprises	Conseil d'administration	Membre

7. Monsieur Mohamed EL BABSIRI*Néant***8. Ahmed Khalid SEGHROUCHNI***Néant***9. Monsieur Thierry Jean-Philippe SCIARD (administrateur indépendant)**

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
Tradition London Group	Conseil d'administration	Président du Conseil d'administration

10. Madame Ghislane GUEDIRA BENNOUNA (administrateur indépendant)

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
RISMA	Conseil d'administration	Membre Indépendant
Lafarge-Holcim Maroc	Conseil d'administration	Membre Indépendant
CBI	Conseil d'administration	Membre Indépendant
Aya Gold & Silver	Conseil d'administration	Membre Indépendant



CDG CAPITAL

Place Moulay El Hassan, Tour Mamounia,
BP 1045, Rabat

Tél. : 05 37 66 52 52 (LG)

Fax : 05 37 66 52 00

E-mail : cdgcapital@cdgcapital.ma

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina - Casablanca

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
Casablanca

GROUPE CDG CAPITAL

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES**

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Aux Actionnaires de
CDG CAPITAL S.A
Rabat

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de CDG Capital et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **1 929 031 KMAD** dont un bénéfice net consolidé de **291 585 KMAD**.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Réponse d'audit
Évaluation des instruments financiers classés en niveau 2	
<p>Comme indiqué au niveau des notes annexes 5.1.2 et 5.1.3 aux comptes consolidés, les instruments financiers classés en niveau 2 s'élèvent à 11 241 529 KMAD au 31 décembre 2024.</p> <p>L'estimation de la juste valeur de ces instruments financiers est déterminée selon les principes décrits au niveau de la note 3.1 « Instruments financiers » de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces instruments financiers constitue un point clé de l'audit, ces instruments financiers étant de montants significatifs et faisant appel au jugement de la direction dans le recours aux modèles internes de valorisation pour leur évaluation en date de clôture.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du Groupe et des contrôles clés relatifs à l'évaluation des instruments financiers classés en niveau 2.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examiner le dispositif de gouvernance autour des modèles de valorisation et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - Tester par sondage l'évaluation des instruments financiers classés en niveau 2 ; - Examiner les informations relatives à l'évaluation des instruments financiers présentées au niveau des annexes aux comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions

s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 22 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment "C", Tour 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 21 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 33

Sakina Bensouda Korachi
Associée

COOPERS AUDIT MAROC S.A.



COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Abdellah Laghchaoui
Associé

COMPTES CONSOLIDÉS - AU 31 DECEMBRE 2024

EVÈNEMENT SIGNIFICATIF INTERVENU AU COURS DE L'EXERCICE

CDG Capital a acquis 45% du capital de la société AJARINVEST, société de gestion d'organismes de placement collectif immobilier (OPCI), pour un montant de MAD 405 millions.

Pour les besoins de comparabilité des données, nous présentons ci-après les chiffres pro forma de 2024 pour les principaux indicateurs consolidés (en milliers de dirhams) :

Indicateurs	Chiffres pro forma 2024	Effet d'intégration (AJARINVEST)	Chiffres 2024
Produit net bancaire	529 186	89 777	618 962
Résultat brut d'exploitation	234 366	73 196	307 562
Résultat net consolidé	138 776	46 751	185 528
Résultat net part du groupe	138 776	21 038	159 814
Total bilan	17 783 958	593 756	18 377 714

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

NOTE 1 : REFERENTIELS APPLICABLES

REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe CDG Capital sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS). Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations lorsque l'application en 2024 est optionnelle.

BASES DE PRESENTATION

En l'absence de modèle standard préconisé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au modèle des états de synthèse proposé au chapitre IV du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

Les états financiers consolidés sont exprimés en milliers de dirhams, sauf mention contraire.

NOTE 2 : PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de CDG Capital sont établis à partir des comptes individuels de CDG Capital et de toutes les entités sur lesquelles elle exerce un contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à retenir : intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « États financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

A fin décembre 2024, le périmètre de consolidation du Groupe CDG Capital inclut les entités ci-après :

Dénomination sociale	31/12/2024		31/12/2023		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
CDG Capital	100%	100%	100%	100%	Consolidante
CDG Capital Gestion	100%	100%	100%	100%	Intégration Globale
CDG Capital Bourse	100%	100%	100%	100%	Intégration Globale
AJARINVEST	45%	45%	-	-	Intégration Globale
CDG Capital Real Estate	-	-	100%	100%	Intégration Globale

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition. Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1^{er} janvier 2007, date de transition au référentiel IFRS pour le Groupe, l'écart d'acquisition (goodwill) est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1 « Première adoption des normes IFRS ».

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière par le Groupe et de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an.

NOTE 3 : PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers sont classés au coût amorti, à la juste valeur par capitaux propres ou à la juste valeur par résultat selon le modèle de gestion et les caractéristiques contractuelles des instruments lors de la comptabilisation initiale.

Les passifs financiers sont classés au coût amorti ou à la juste valeur par résultat lors de la comptabilisation initiale.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés au bilan lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Cette rubrique est constituée des instruments détenus à des fins de transaction, y compris les dérivés, les instruments de capitaux propres pour lesquels l'option d'un classement en juste valeur par capitaux propres n'a pas été retenue, ainsi que les autres instruments de dette qui ne remplissent pas le critère du modèle de gestion « collecte » ou « collecte et vente », ou celui des flux de trésorerie.

Ces instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur, les frais de transaction initiaux étant directement comptabilisés en compte de résultat. En date d'arrêté, les variations de la juste valeur sont portées en résultat. Il en est de même des revenus, des dividendes et des plus et moins-values de cession réalisées.

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Les instruments de dette sont classés en juste valeur par capitaux propres si les deux critères suivants sont réunis : l'objectif du modèle est atteint à la fois par la perception des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs financiers (« collecte et vente »), et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération. Ils sont évalués ultérieurement à la juste valeur et les variations de valeur de marché sont enregistrées en capitaux propres recyclables. Ces actifs financiers font également l'objet d'un calcul de pertes attendues au titre du risque de crédit.

Par ailleurs, les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif déterminé à l'origine du contrat.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

Le Groupe détermine la juste valeur des instruments financiers, soit en utilisant des prix obtenus directement à partir de données externes, soit en utilisant des techniques de valorisation fondées sur l'utilisation au maximum de données observables. Dans ces conditions, les instruments financiers évalués à la juste valeur sont répartis selon la hiérarchie ci-après :

- Niveau 1 : les valeurs de marché utilisées correspondent aux prix cotés sur des marchés réglementés, de même que sur des marchés assimilés, dès lors qu'ils sont actifs ; ce qui implique l'existence d'un volume et d'une fréquence suffisants de transactions ainsi qu'une disponibilité continue des prix.
- Niveau 2 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs sont observables sur les marchés. Ces techniques sont régulièrement calibrées pour refléter les conditions actuelles du marché.
- Niveau 3 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs utilisés sont non observables ou ne peuvent être corroborés par des données de marché (par exemple en raison de l'absence de liquidité de l'instrument ou d'un risque de modèle significatif).

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit.

Dépréciation des instruments financiers

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Le Groupe identifie trois strates (buckets) correspondant chacune à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif :

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« bucket 1 ») : si, à la date d'arrêté, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir).
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« bucket 2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit déprécié.
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés (« bucket 3 ») : Lorsqu'un actif est déprécié, la provision pour dépréciation est également évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à maturité.

Ce modèle est appliqué à l'ensemble des instruments dans le champ de la dépréciation d'IFRS 9, à l'exception des actifs dépréciés dès leur acquisition ou leur émission et des instruments pour lesquels un modèle simplifié est autorisé.

Augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit est appréciée sur une base individuelle en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose notamment sur la comparaison des probabilités de défaut et des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Définition du défaut

La définition du défaut est alignée avec la réglementation de Bank AL-Maghrib relative aux créances en souffrance, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

Mesure des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues « ECL : Expected Credit Loss » sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

En pratique, pour les expositions classées en strate 1 et en strate 2, les pertes de crédit attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (Loss Given Default, LGD) et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default, EAD) actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Le Groupe applique une LGD forfaitaire de 45% ; taux dérivé de l'approche standard de Bâle II. Lorsque il n'y a pas suffisamment de données pour calibrer les paramètres du risque (PD, LGD), le calcul de l'ECL est fondé sur les pertes et / ou provisions individuelles observées historiquement sur le portefeuille concerné.

Pour les expositions classées en strate 3, les pertes de crédit attendues sont calculées comme la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif des déficits de trésorerie sur la durée de vie de l'instrument.

Informations prospectives

Le Groupe prend en compte des informations prospectives à la fois dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit et dans la mesure des pertes de crédit attendues.

CDG Capital a fait le choix de mettre en place trois scénarii macro-économiques couvrant un large panel de conditions économiques futures potentielles :

- Un scénario de base qui correspond à la situation actuelle de l'économie marocaine dont la probabilité de réalisation est estimée à 15% ;
- Un scénario optimiste dont la probabilité de réalisation est estimée à 15% ;
- Un scénario adverse où la situation macroéconomique globale du Maroc se dégrade et dont la probabilité de réalisation est estimée à 70%.

Pour l'élaboration desdits scénarii prospectifs, CDG Capital a analysé les principaux facteurs macroéconomiques déterminants et leurs impacts sur le portefeuille actuel. CDG Capital revoit à fréquence annuelle la pertinence et le champ d'application en fonction de l'évolution de la nature et la composition du portefeuille émetteur interne.

Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier (ou d'un groupe d'actifs similaires) lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de cet actif.

Le Groupe décomptabilise un passif financier (ou une partie de passif financier) seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrivée à expiration.

3.2 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incluent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Elles font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiées, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition initial, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès la date de leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont constitués essentiellement par des logiciels acquis, comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et/ou des dépréciations constatés depuis leur date d'acquisition. Les logiciels créés sont comptabilisés à leur coût de production diminué des amortissements ou des dépréciations constatés depuis leur date d'achèvement.

Les logiciels dont la durée d'utilité est définie sont amortis sur une période allant de 5 à 10 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné, qui sont immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués linéairement en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

➤ Immeubles et constructions :

	CATÉGORIE A	CATÉGORIE B	CATÉGORIE C	CATÉGORIE D
COMPOSANTS	Terrassement	Menuiserie extérieure	Étanchéité	Plomberie et sanitaire
	Gros œuvre	Menuiserie intérieure	Électricité	Détection et protection incendie
		Revêtement sol et mur intérieur	Pré câblage tél. & inf.	Ascenseurs
		Revêtement façade	Grands travaux de construction	Climatisation VMC
		Faux plafond		Stores
		Cloisons amovibles		Peinture Miroiterie
		Faux plancher informatique		Réseau téléphonique
		Couvre joint de dilatation		Signalisation
		Aménagement extérieur		
DUREE D'UTILITE	70 ans	30 ans	15 ans	10 ans

➤ **Autres immobilisations corporelles :**

Eléments	Durée d'amortissement
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 à 20 ans
Agencements et aménagements	10 ans

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

L'ensemble de ces dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40 « immeubles de placement », les immeubles de placement sont comptabilisés au coût amorti diminué des éventuelles pertes de valeur, avec indication de la juste valeur en annexes.

3.3 CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Imposant ainsi pour les locataires un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location « location simple et location financement » :

- Un droit d'utilisation et son amortissement ;
- Un passif de location actualisé.

Le Groupe a retenu la possibilité offerte de ne pas appliquer les dispositions de la norme IFRS 16 aux contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des droits d'utilisation et dettes de location sont les suivantes :

- Les durées de location correspondent à la période non résiliable des contrats, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice est jugé raisonnablement certain ;
- Le taux d'actualisation utilisé pour le droit d'utilisation comme pour le passif de location est le taux d'emprunt marginal pour une durée correspondant à la durée du contrat.

3.4 ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

3.5 IMPOTS DIFFERES

La norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs de l'état de la situation financière, à l'exception des **goodwills**.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice.

Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au niveau de l'état du résultat global de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

3.6 COUT DU RISQUE

Le coût du risque comprend, au titre du risque de crédit, les dotations et reprises de provisions couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (buckets 1 et 2), les dotations et reprises de provisions des actifs dépréciés (bucket 3), les pertes sur créances irrécouvrables ainsi que les récupérations sur créances amorties.

3.7 PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle juridique ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable.

Les montants comptabilisés sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les passifs éventuels hors regroupement d'entreprises ne sont pas comptabilisés. Toutefois, il y a lieu de les mentionner en annexes s'ils sont significatifs.

NOTE 4 : JUGEMENTS UTILISES DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige du management la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont rattachées.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Le calcul des pertes de crédit attendues avec plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération ;
- L'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels (goodwill principalement) ;
- Des provisions pour risque et charges entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37.

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

NOTE 5 À 12 : INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

31/12/2024

5.1

ACTIF	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5.1.1	792 168	720 754
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	10 245 642	7 984 842
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		8 873 232	7 007 795
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 372 410	977 046
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5.1.3	2 404 671	3 150 132
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		2 368 297	3 112 858
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		36 374	37 274
Titres au coût amorti	5.1.4	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.1.5	1 377 912	760 782
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5.1.6	1 804 744	2 103 009
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements des activités d'assurance		-	-
Actifs d'impôt exigible		8 111	3 139
Actifs d'impôt différé		5 075	16 589
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.7	1 044 801	693 698
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immeubles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	5.1.8	141 951	65 796
Immobilisations incorporelles	5.1.9	98 809	98 889
Ecart d'acquisition	5.1.10	453 830	98 235
TOTAL ACTIF		18 377 714	15 695 864

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

31/12/2024

5.2

PASSIF	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1	104 682	106 429
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		104 682	106 429
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	7 387 915	5 970 621
Dettes envers la clientèle	5.2.3	2 500 396	3 741 793
Titres de créance émis	5.2.4	3 798 541	2 149 721
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt exigible		97 123	11 647
Passifs d'impôt différé		-	-
Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.5	1 935 868	1 906 501
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		-	-
Provisions	5.2.6	11 355	1 085
Subventions et fonds assimilés		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5.2.4	612 802	612 804
Capitaux propres		1 929 031	1 195 262
Capital et réserves liées		1 435 000	930 000
Réserves consolidées		204 252	231 907
Part du groupe		203 681	231 907
Part des minoritaires		571	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		(1 806)	(17 391)
Part du groupe		(1 806)	(17 391)
Part des minoritaires		-	-
Résultat net de l'exercice		291 585	50 746
Part du groupe		159 814	50 746
Part des minoritaires		131 772	-
TOTAL PASSIF		18 377 714	15 695 864

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

31/12/2024

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	Notes	31/12/2024	31/12/2023
+ Intérêts, rémunérations et produits assimilés	6.1	233 050	219 719
- Intérêts, rémunérations et charges assimilés	6.1	(355 018)	(293 045)
MARGE D'INTERET		(121 968)	(73 326)
+ Commissions (produits)	6.2	203 173	180 038
- Commissions (charges)	6.2	(8 018)	(7 659)
MARGE SUR COMMISSIONS		195 157	172 380
+/- Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
+/- Gains ou pertes nets sur Instruments financiers à la juste valeur par résultat	6.3	275 884	104 936
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		271 554	128 534
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		4 331	(23 596)
+/- Gains ou pertes nets des Instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	6.4	7 402	30 471
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		7 402	30 471
Rémunération des Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
+/- Produits nets des activités d'assurance		-	-
+ Produits des autres activités	6.5	274 842	111 718
- Charges des autres activités	6.5	(12 354)	(14 036)
PRODUIT NET BANCAIRE		618 962	332 141
- Charges générales d'exploitation	6.6	(282 234)	(232 756)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	6.7	(29 167)	(31 987)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		307 562	67 399
Coût du risque	6.8	(8 673)	10 360
RESULTAT D'EXPLOITATION		298 889	77 759
+/- Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		-	-
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs		(1 748)	106
+/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
RESULTAT AVANT IMPÔT		297 140	77 865
- Impôt sur les résultats	6.9	(111 612)	(27 119)
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
RESULTAT NET		185 528	50 746
Intérêts minoritaires (ou Participations ne donnant pas le contrôle)		25 714	-
RESULTAT NET - PART DU GROUPE (ou des propriétaires de la société mère)		159 814	50 746
Résultat de base par action (en dirhams)	6.10	11,14	5,46
Résultat dilué par action (en dirhams)	6.10	11,14	5,46
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	Notes	31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT NET		185 528	50 746
Éléments recyclables en résultat net :		15 345	3 892
Écarts de conversion		-	-
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		15 345	3 892
Réévaluation des Instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		-	-
Impôts liés		-	-
Éléments recyclables non en résultat net :		(261)	1 560
Réévaluation des immobilisations		-	-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies		-	-
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		-	-
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		(502)	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		241	1 560
Impôts liés		-	-
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		15 084	5 452
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		200 611	56 198
Dont Part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)		174 897	56 198
Dont Part des minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)		25 714	-

TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES

	Capital	Reserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres de clôture 31 Décembre 2022	930 000	-	-	236 803	(2 143)	(20 700)	1 143 960	-	1 143 960
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	(4 896)	-	1 560	(3 336)	-	(3 336)
Capitaux propres d'ouverture 1^{er} Janvier 2023	930 000	-	-	231 907	(2 143)	(19 140)	1 140 624	-	1 140 624
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2023	-	-	-	50 746	-	-	50 746	-	50 746
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat (E)	-	-	-	-	3 892	-	3 892	-	3 892
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)	-	-	-	-	3 892	-	3 892	-	3 892
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres de clôture 31 Décembre 2023	930 000	-	-	282 653	1 749	(19 140)	1 195 262	-	1 195 262
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	(7 404)	-	743	(5 661)	-	(6 661)
Capitaux propres d'ouverture 1^{er} Janvier 2024	930 000	-	-	275 249	1 749	(18 398)	1 188 601	-	1 188 601
Opérations sur capital	505 000	-	-	-	-	-	505 000	-	505 000
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	(32 550)	-	-	(32 550)	-	(32 550)
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2024	-	-	-	159 814	-	-	159 814	131 772	291 585
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat (E)	-	-	-	-	15 345	(502)	14 843	-	14 843
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)	-	-	-	-	15 345	(502)	14 843	-	14 843
Variation de périmètre	-	-	-	(39 018)	-	-	(39 018)	571	(38 448)
Capitaux propres de clôture 31 Décembre 2024	1 435 000	-	-	363 495	17 094	(18 899)	1 796 689	132 342	1 929 032

LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

FLUX DE TRESORERIE	31/12/2024	31/12/2023
1. Résultat avant impôts (A)	297 140	77 865
2. +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	29 167	31 987
3. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
4. +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	(10 269)	(7 347)
5. +/- Dotations nettes aux provisions	18 961	(3 013)
6. +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
7. +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-	-
8. +/- Produits/charges des activités de financement	-	-
9. +/- Autres mouvements	9 330	-
10. = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements (B)	47 189	21 626
11. +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	815 289	599 951
12. +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	(954 600)	19 434
13. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	131 734	(1 462 194)
14. +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(793 988)	977 871
15. - Impôts versés	(97 230)	(26 473)
16. = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15) (C)	(897 796)	108 589
17. FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (Total des éléments A, B et C) (D)	(553 467)	208 080
18. +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
19. +/- Flux liés aux immeubles de placements	-	-
20. +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(100 713)	(38 117)
21. FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20) (E)	(100 713)	(38 117)
22. +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	537 550	-
23. +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(3)	-
24. FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23) (F)	537 547	-
25. Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
26. AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (Total des éléments D, E et F)	(116 633)	169 963
COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2024	31/12/2023
27. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	894 623	727 632
28. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)	720 754	649 249
29. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit	173 869	78 382
30. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE	777 991	897 595
31. Caisse, banque centrales, CCP(actif & passif)	792 168	720 754
32. Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(14 177)	176 841
33. VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(116 632)	169 963

Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux

5.1.1

	31/12/2024		31/12/2023	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	437	-	468	-
Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	791 731	-	720 286	-
Total	792 168	-	720 754	-

5.1.2

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Instruments financiers et hiérarchie des actifs financiers à la juste valeur par résultat	31/12/2024				31/12/2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	8 873 232	-	8 873 232	-	7 007 796	-	7 007 796
Bons du Trésor	-	7 848 494	-	7 848 494	-	6 398 584	-	6 398 584
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	824 704	-	824 704	-	336 191	-	336 191
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés	-	200 034	-	200 034	-	273 021	-	273 021
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat	1 370 347	-	2 063	1 372 410	843 869	131 114	2 063	977 046
Total	1 370 347	8 873 232	2 063	10 245 642	843 869	7 138 911	2 063	7 984 842

5.1.3

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Instruments financiers et hiérarchie des actifs financiers à la JVOCI*	31/12/2024				31/12/2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments de dette comptabilisés à la JVOCI recyclables	-	2 368 297	-	2 368 297	-	3 112 858	-	3 112 858
Bons du Trésor	-	1 663 679	-	1 663 679	-	1 992 730	-	1 992 730
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	704 618	-	704 618	-	1 120 128	-	1 120 128
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la JVOCI non recyclables	-	-	36 374	36 374	-	-	37 274	37 274
Total	-	2 368 297	36 374	2 404 671	-	3 112 858	37 274	3 150 132

*JVOCI : Juste valeur par capitaux propres

Encours et dépréciations par Bucket des instruments de dette à la JVOCI* sous IFRS 9	31/12/2024				31/12/2023			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours bruts	2 378 846	-	-	2 378 846	3 129 447	-	-	3 129 447
Dépréciations	10 549	-	-	10 549	16 589	-	-	16 589
Net	2 368 297	-	-	2 368 297	3 112 858	-	-	3 112 858

*JVOCI : Juste valeur par capitaux propres

	31/12/2024	31/12/2023
A vue	187 269	233 640
Comptes ordinaires	187 269	233 640
Prêts et comptes au jour le jour	-	-
Valeurs reçues en pension au jour le jour	-	-
A terme	1 202 959	533 018
Prêts et comptes à terme	1 191 667	525 000
Prêts subordonnés et participants	-	-
Valeurs reçues en pension à terme	-	-
Créances rattachées	11 293	8 018
Encours bruts	1 390 228	766 658
Dépréciations	12 316	5 876
Encours nets	1 377 912	760 782

Encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9	31/12/2024				31/12/2023			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours bruts	1 390 228	-	-	1 390 228	766 658	-	-	766 658
Dépréciations	12 316	-	-	12 316	5 876	-	-	5 876
Net	1 377 912	-	-	1 377 912	760 782	-	-	760 782

	Secteur public	Secteur privé			Total	Total
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2024	31/12/2023
Crédits de trésorerie	450 286	51 350	44 471	687	546 794	729 992
• Comptes à vue débiteurs	200 286	51 350	252	687	252 575	351 305
• Créances commerciales	-	-	-	-	-	-
• Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
• Autres crédits de trésorerie	250 000	-	44 219	-	294 219	378 687
Crédits à la consommation	-	-	-	2 338	2 338	1 652
Crédits à l'équipement	632 000	-	631 467	-	1 263 467	1 357 292
Crédits immobiliers	-	-	-	130	130	244
Intérêts courus à recevoir	9 484	-	1 776	-	11 260	11 880
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	272	462	6 634	7 368	17 095
Encours bruts	1 091 771	51 622	678 175	9 789	1 831 357	2 118 154
Dépréciations	13 198	623	6 186	6 605	26 613	15 145
Encours nets	1 078 573	50 999	671 989	3 184	1 804 744	2 103 009

Encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9	31/12/2024				31/12/2023			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours bruts	1 824 480	-	6 877	1 831 357	2 107 844	-	10 310	2 118 154
Dépréciations	20 008	-	6 605	26 613	8 426	-	6 719	15 145
Net	1 804 473	-	272	1 804 744	2 099 418	-	3 591	2 103 009

5.1.7

Comptes de régularisation et autres actifs

	31/12/2024	31/12/2023
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	2 245	2 551
Créances fiscales	197 138	256 182
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	79 229	63 958
Débiteurs divers	764 694	370 573
Comptes de liaison	1 495	434
Total	1 044 801	693 698

5.1.8

Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	Valeurs brutes au	Effet variation de périmètre*	Acquisitions	Mises hors services et sorties	Valeurs brutes au
	31/12/2023				31/12/2024
Terrains et constructions	40 315		6 071	339	46 047
Matériel, outillage et transport	4 160	53	21	355	3 879
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	61 719	4 646	3 068	4 322	65 111
Autres immobilisations corporelles	-		-	-	-
En-cours	239		71 669	-	71 908
Droits d'utilisation	85 251	5 996	2 597	-	93 843
Total	191 684	10 695	83 427	5 017	280 788

*Cession CDG Capital Real Estate et Acquisition AJARINVEST

Amortissements	Cumul amortissements au	Effet variation de périmètre*	Dotations	Reprises	Cumul amortissements au
	31/12/2023				31/12/2024
Terrains et constructions	29 679		1 743	339	31 082
Matériel, outillage et transport	3 334	16	375	355	3 369
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	54 463	2 448	3 783	4 322	56 372
Autres immobilisations corporelles	-		-	-	-
En-cours	-		-	-	-
Droits d'utilisation	38 413	3 447	6 155	-	48 015
Total	125 888	5 912	12 055	5 017	138 838

*Cession CDG Capital Real Estate et Acquisition AJARINVEST

Valeurs nettes	Valeurs nettes au	Valeurs nettes au
	31/12/2023	31/12/2024
Terrains et constructions	10 636	14 965
Matériel, outillage et transport	826	510
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	7 256	8 739
Autres immobilisations corporelles	-	-
En-cours	239	71 908
Droits d'utilisation	46 838	45 829
Total valeurs nettes	65 796	141 951

*Acquisition AJARINVEST - Cession CDG Capital Real Estate

Droits d'utilisation	31/12/2023	31/12/2024
Immobilier		
Valeurs brutes	85 251	93 843
Amortissements et dépréciations	38 413	48 015
Valeurs nettes	46 838	45 829
Mobilier		
Valeurs brutes	-	-
Amortissements et dépréciations	-	-
Valeurs nettes	-	-
Total valeurs nettes	46 838	45 829

Immobilisations incorporelles

	Valeurs brutes au 31/12/2023	Effet variation de périmètre*	Acquisitions	Cessions ou retraits	Dotations de l'exercice	Valeurs brutes au 31/12/2024
Valeurs brutes	243 171	867	17 352	317	-	261 074
Amortissements	144 282	-	-	188	18 170	162 265
Valeurs nettes	98 889	867	17 352	129	18 170	98 809

*Cession CDG Capital Real Estate et Acquisition AJARINVEST

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

5.1.10

Ecart d'acquisition

	31/12/2023	Augmentations (acquisition)	Diminutions (cession)	Perte de valeur de la période	Autres mouvements	31/12/2024
Valeurs brutes	98 235	355 604	9	-	-	453 830
CDG Capital Gestion	93 424	-	-	-	-	93 424
CDG Capital Bourse	4 802	-	-	-	-	4 802
AJARINVEST	-	355 604	-	-	-	355 604
CDG Capital Real Estate	9	-	9	-	-	-
Cumul des pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
CDG Capital Gestion	-	-	-	-	-	-
CDG Capital Bourse	-	-	-	-	-	-
AJARINVEST	-	-	-	-	-	-
CDG Capital Real Estate	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes	98 235	355 604	9	-	-	453 830

5.2.1

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Passifs financiers à la juste valeur par résultat	31/12/2024				31/12/2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Portefeuille de transaction	-	104 682	-	104 682	-	106 429	-	106 429
Instruments en valeur de marché sur option	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	104 682	-	104 682	-	106 429	-	106 429

5.2.2

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total	Total
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc		31/12/2024	31/12/2023
Comptes ordinaires créditeurs	-	7 839	192 757	850	201 446	56 799
Valeurs données en pension	2 060 860	629 435	3 902 395	-	6 592 690	5 135 053
- au jour le jour	-	319 145	1 296 850	-	1 615 994	1 320 236
- à terme	2 060 860	310 290	2 605 545	-	4 976 695	3 814 817
Emprunts de trésorerie	-	42 076	500 000	-	542 076	725 178
- au jour le jour	-	-	500 000	-	500 000	700 000
- à terme	-	42 076	-	-	42 076	25 178
Emprunts financiers	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	1 493	43	135	-	1 671	2 353
Autres dettes	-	-	-	-	-	-
Dettes locatives	-	50 033	-	-	50 033	51 239
Total	2 062 353	729 426	4 595 287	850	7 387 915	5 970 621

Variation des dettes locatives	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Dettes locatives	85 251	5 541	-	90 791
Amortissements	34 012	6 746	-	40 758
Valeurs nettes	51 239	(1 206)	-	50 033

Dettes envers la clientèle

	Secteur public	Secteur privé			Total	Total
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2024	31/12/2023
Comptes à vue créditeurs	30 636	340 072	708 642	163 351	1 242 701	1 624 244
Comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-
Dépôts à terme	-	871 685	259 598	3 500	1 134 782	951 830
Valeurs données en pension	-	-	-	-	-	1 032 617
Autres comptes créditeurs	67 224	32 408	9 815	260	109 707	120 360
Intérêts courus à payer	-	11 190	1 946	70	13 206	12 742
Total	97 860	1 255 354	980 001	167 181	2 500 396	3 741 793

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

5.2.4

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Bons de caisse	-	-	-	-
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	2 149 721	3 193 646	1 544 826	3 798 541
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-
Titres subordonnés	612 804	-	2	612 802
à durée déterminée	512 775	-	-	512 775
à durée indéterminée	100 029	-	2	100 027
Total	2 762 525	3 193 646	1 544 828	4 411 343

5.2.5

Comptes de régularisation et autres passifs

	31/12/2024	31/12/2023
Opération diverses sur titres	806 757	1 549 552
Sommes dues à l'Etat	118 307	101 539
Clients avances et acomptes	-	3 529
Charges à payer	43 295	32 306
Dividendes à payer	-	-
Autres passifs	967 509	219 575
Total	1 935 868	1 906 501

Deloitte Audit
For Identification Only

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

5.2.6

Provisions

Provisions	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	1 085	10 940	670	11 355
Total	1 085	10 940	670	11 355

Ventilation des provisions	31/12/2023	31/12/2024
Court terme	1 085	11 355
Long terme	-	-
Total	1 085	11 355

6.1

Marge d'intérêt

	31/12/2024	31/12/2023
Sur opérations avec les établissements de crédits	40 345	22 074
Sur opérations avec la clientèle	90 221	95 459
Intérêts courus et échus sur titres	100 537	100 813
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	1 947	1 372
Produits d'intérêt	233 050	219 719
Sur opérations avec les établissements de crédits	78 828	82 648
Sur opérations avec la clientèle	143 700	88 815
Sur dettes représentées par titres	108 702	97 342
Sur dettes subordonnées	21 898	22 149
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	-	-
Autres intérêts et charges assimilées	1 891	2 092
Charges d'intérêt	355 018	293 046

6.2

Commissions

	31/12/2024			31/12/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Gestion et conservation d'actifs	171 478	6 464	165 014	144 813	5 836	138 977
Prestations et services pour conseils financiers	28 808	-	28 808	32 451	-	32 451
Autres	2 887	1 552	1 335	2 775	1 822	952
Produits et charges nets des commissions	203 173	8 016	195 157	180 038	7 659	172 380

6.3

Résultat sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/2024	31/12/2023
Dividendes reçus	550	452
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	371 777	90 474
Plus ou moins values latentes sur actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	4 050	(2 808)
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture	-	-
Variation de juste valeur des instruments dérivés	(100 493)	16 818
Inefficacité de couverture à la juste valeur	-	-
Inefficacité de couverture de flux de trésorerie	-	-
Gains ou pertes nets	275 884	104 936

Résultat sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

	31/12/2024	31/12/2023
Dividendes reçus	-	-
Plus ou moins values sur cession sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	7 402	30 471
Gains ou pertes nets des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	7 402	30 471

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

Résultat des autres activités

	31/12/2024	31/12/2023
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits sur opérations de location simple	-	-
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Autres produits nets de l'activité d'assurances	-	-
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits (charges) nets	262 487	97 683
Produits et charges nets des autres activités	262 487	97 683

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

Charges générales d'exploitation

	31/12/2024	31/12/2023
Charges de personnel	167 540	145 621
Impôts et taxes	4 298	3 470
Services extérieurs et autres charges	110 396	83 665
Charges générales d'exploitation	282 234	232 756

Charges de personnel	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et appointements	68 636	66 251
Primes et indemnités	74 528	57 507
Charges d'assurances sociales, et de retraite	16 374	13 821
Autres charges de personnel	8 001	8 041
Total	167 540	145 621

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

Amortissements et dépréciations des immobilisations

	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	18 170	19 381
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	10 996	12 606
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation	-	-
Amortissements et dépréciations des immobilisations	29 167	31 987

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux provisions	18 961	1 406
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	18 020	1 406
Provisions pour dépréciation des titres	-	-
Provisions pour risques	940	-
Reprises sur provisions	10 288	11 766
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	19	2 336
Provisions pour dépréciation des titres	10 269	7 347
Provisions pour risques	-	2 083
Variation des provisions	8 673	(10 360)
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	-	-
Autres pertes	-	-
Coût du risque	8 673	(10 360)

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

6.9

Charge d'impôt reconnue en état du résultat global

	31/12/2024	31/12/2023
Charge d'impôts courants	111 604	26 473
Charge d'impôts différés	8	646
Charge d'impôts de la période	111 612	27 119

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

6.10

Résultat de base et résultat dilué par action

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat Net Part du Groupe	159 814	50 746
Nombre d'actions ordinaires émises	14 350 000	9 300 000
Résultat par action en dirhams	11,14	5,46

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	31/12/2024	31/12/2023
Engagements de financements et de garantie donnés	3 101 157	2 972 115
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	101 488	500 000
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	101 488	500 000
Engagements de financement en faveur de la clientèle	715 198	130 701
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	200 194	116 417
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	515 003	14 284
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Crédits documentaires export confirmés	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Garanties de crédits données	-	-
- Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 284 472	2 341 414
- Garanties de crédits données	-	-
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
- Autres cautions et garanties données	2 284 472	2 341 414
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financements et de garantie reçus	1 341 438	1 341 438
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	500 000	500 000
- Ouvertures de crédits confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Autres engagements de financement reçus	500 000	500 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	609 438	609 438
- Garanties de crédits	609 438	609 438
- Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	232 000	232 000
- Garanties de crédits	232 000	232 000
- Autres garanties reçues	-	-

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net de l'ensemble consolidé	159 814	50 746
Impôts exigibles (IS)	111 604	26 473
Impôts différés	8	646
Total charge fiscale consolidée IFRS	111 612	27 119
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	271 426	77 865
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/résultat comptable IFRS retraité avant impôts)	41%	35%
Montant de différences de taux mère/filiale	7 978	1 747
Impôt sur différences temporelles	-	-
Effet des autres éléments	-	-
Charge fiscale recalculée	119 590	28 866
Taux d'impôt légal au Maroc	38,50%	37,75%

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

Variation des impôts différés au cours de la période

	31/12/2023	Montants reconnus en résultat	Montants reconnus en capitaux propres	31/12/2024
Impôts différés actifs	16 589	8	(11 522)	5 075
Impôts différés passifs	-	-	-	-
Impôts différés actifs / passifs	16 589	8	(11 522)	5 075

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

I. DATATION

• Date de clôture de l'exercice :	31/12/2024
• Date d'établissement des états de synthèse :	28 mars 2025

II. EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU**31/12/2024**

NÉANT

Deloitte Audit
For Identification Only

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

CDG Capital exerce ses activités sur un seul secteur opérationnel : Banque d'investissement.

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

Conformément à la législation fiscale en vigueur, les exercices 2021 à 2024 ne sont pas prescrits. Les déclarations fiscales du Groupe CDG Capital au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR), relatives auxdits exercices peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts et taxes. Au titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision.

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

NOTE 13 : GESTION DES RISQUES**1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES****1.1 CADRE GENERAL ET GOUVERNANCE**

La gestion des risques liée aux activités de CDG Capital est une composante permanente et transversale qui intervient dans l'ensemble des phases commerciales, opérationnelles, décisionnelles et de suivi des risques.

La mise en œuvre de la politique de gestion globale des risques est assurée, au sein de CDG Capital, à tous les niveaux organisationnels, notamment par le Conseil d'Administration et une multitude d'instances opérationnelles et décisionnelles.

Les principales catégories de risques gérées sont :

- Risque de crédit ;
- Risque de contrepartie ;
- Risque de concentration ;
- Risque sectoriel ;
- Risque pays ;
- Risque de marché ;
- Risques structurels du bilan (Risques de taux et de liquidité) ;
- Risques opérationnels et Plan de Continuité des Activités.

1.2 RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit est défini comme la probabilité qu'une contrepartie (Banque, Entreprise, Office, Institution, Fonds ou une Personne Physique...) ne remplisse pas ses obligations conformément aux conditions convenues. L'évaluation de cette probabilité de défaut et du taux de recouvrement du prêt ou de la créance en cas de défaut est un élément essentiel dans l'évaluation de la qualité du crédit.

1.2.1 Dispositif de gestion du risque de crédit et de suivi des engagements

CDG Capital a mis en place un corps procédural concernant la maîtrise des risques qui rassemble les concepts, principes et règles à observer durant la vie d'un engagement. Toute opération de Crédit/Engagement nécessite une analyse approfondie de la capacité du client à honorer ses obligations et de la façon la plus efficace de structurer l'opération, notamment en termes de sûretés, de maturité et de tarification du risque de crédit.

Le Comité d'Engagement (CE) est une instance décisionnelle qui couvre l'ensemble des expositions de la banque, dont le montant dépasse les délégations de pouvoirs en la matière. Il est chargé d'examiner et de statuer sur toute demande de Crédit/Engagement/Exposition de toute nature (activité de marché et de crédit) et contrepartie (entreprise, institution financière, client privé) et sur tout autre dossier que l'entité Risque de Crédit & Suivi des Engagements estime nécessaire de présenter.

Le Comité Grands Risques & Stratégie (CGRS) est une instance décisionnelle émanant du Conseil d'Administration de CDG Capital qui a pour rôle d'examiner et de valider toutes les expositions de la banque, dont le montant est fixé par sa charte.

Le dispositif de gestion du risque de crédit repose sur des processus déclinés suivant les segments de contreparties engagées avec la banque :

- Au niveau du segment corporate (grandes entreprises, contreparties financements spécialisés et office). Ce processus est décliné comme suit :
 - Un encadrement au niveau du processus d'octroi des engagements. Ce processus définit le fonds de dossier d'engagement comme étant le point de départ de l'analyse des demandes d'engagement. Ce fond de dossier doit être composé de tous les documents nécessaires à la production de l'avis critique de l'entité Risque de Contrepartie & Suivi des Engagements et de la décision du CE ou du CGRS. Les éléments constitutifs du fond de dossier d'engagement sont insérés au niveau d'une check-list interne.
 - Un système de notation interne dédiée par catégorie de contrepartie.
 - Un dispositif de limites d'exposition calibré sur les notations internes et en respect des seuils prudentiels.
 - Un système de délégation de pouvoir par Direction métier.
 - Un système d'échéancier interne de revue des dossiers de crédit, indépendant de la maturité des concours bancaires accordés.
 - Un dispositif de gestion des engagements sensibles composé de deux listes de suivi interne.
- Au niveau du segment des personnes physiques (PP) : le dispositif de gestion du risque de crédit suit le même processus d'octroi des engagements que celui relatif au marché corporate. Autrement dit, il nécessite une analyse et une appréciation approfondie de la capacité de remboursement de l'emprunteur intégrant le dispositif de garanties proposé.
- Au niveau du segment autre que celui relatif au segment corporate et PP : le dispositif de gestion du risque de crédit repose sur le dispositif de limite interne défini pour chaque contrepartie de la banque. Le calibrage des limites repose sur l'appréciation des fondamentaux économiques et financiers de la contrepartie (y compris notation interne) et sur le respect permanent des seuils prudentiels en la matière.

Par ailleurs, le dispositif de suivi des engagements repose sur la tenue régulière du reporting interne dédié au risque de crédit et au suivi des engagements. Ce dernier reprend l'ensemble des expositions en propre de la banque, de toute nature qu'elles soient issues des activités de crédit ou de marché.

La notation interne joue un rôle principal dans le processus d'octroi des engagements et dans la gestion des risques liés aux positions prises par la banque. Elle constitue plus généralement un outil d'aide à l'évaluation, à la décision et au suivi du risque de contrepartie.

CDG Capital dispose à ce jour de trois systèmes de notation interne :

- Le système de notation propre aux grandes entreprises (en cours de refonte).
- Le système de notation spécifique aux établissements bancaires (modèle en cours de mise à jour).
- Le système de notation propre à la catégorie de contrepartie des financements spécialisés regroupant les financements de projets et l'immobilier professionnel (en cours de refonte).

L'exercice de révision des notes est réalisé au moins une fois par an à la réception des liasses fiscales ou encore lors de la revue de portefeuille. Il peut également être provoqué suite à la constatation d'un évènement d'alerte.

Dans un objectif de couverture des risques (crédit et contrepartie) auxquels CDG Capital se trouve exposée, la Direction des Risques Financiers et Engagements (DRFE) a mis en place un dispositif de gestion et d'évaluation des garanties recueillies par la banque. Ce dispositif repose sur le principe que la recherche de garantie est recommandée pour tout type de financement.

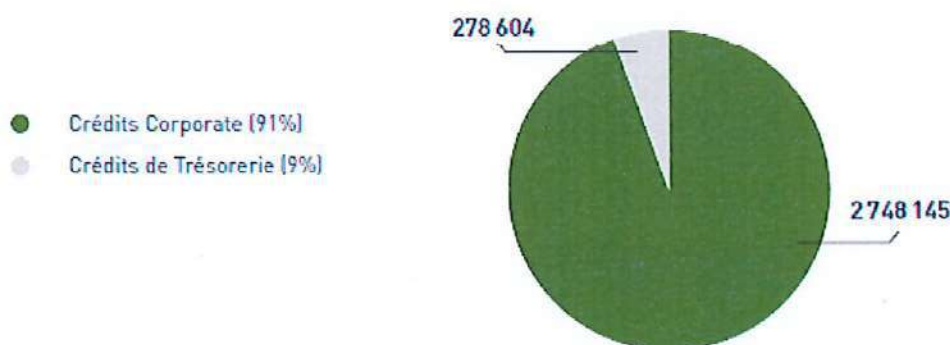
En outre, le risque de contrepartie est la manifestation du risque de crédit à l'occasion d'opérations de marché, d'investissements, et/ou de règlements. Ces opérations comprennent les contrats bilatéraux, que ce soit de gré à gré ou standardisés, qui peuvent exposer CDG Capital au risque de défaut de sa contrepartie. Le montant de ce risque varie au cours du temps avec l'évolution des paramètres de marché affectant la valeur potentielle future des transactions concernées.

1.2.2 Données quantitatives de mesure et de suivi du risque de crédit

La répartition des contreparties de CDG Capital est faite selon une segmentation prudentielle offrant une classification des différents profils de risque. Ci-dessous un aperçu de cette répartition à fin décembre 2024 (en milliers de dirhams) :



Le portefeuille des crédits de CDG Capital demeure constitué essentiellement de deux types d'engagement : les crédits corporate et les crédits court terme.



Répartition des engagements «activité de crédit» au 31/12/2024

1.3 RISQUE DE CONCENTRATION

Le risque de concentration est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière de CDG Capital ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles. Le risque de concentration peut découler de l'exposition envers des contreparties individuelles, des groupes d'intérêt, des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique ou des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une même activité ou d'un même produit de base.

La gestion de ce risque est assurée par l'entité Risque de Crédit & Suivi des Engagements. Cette dernière centralise l'ensemble des expositions portées par les entités et filières de CDG Capital et permet de disposer en permanence d'un tableau de bord offrant :

- Une vision globale du profil d'exposition aux risques de Crédit/Contrepartie de la banque et de son évolution ;
- Un outil de pilotage du risque de concentration conformément aux limites internes et réglementaires en vigueur.

1.4 RISQUE PAYS

Le risque pays mesure l'impact potentiel des conditions économiques, financières, politiques ou sociales spécifiques d'un pays étranger sur les créances ou expositions de CDG Capital.

Le dispositif de gestion de ce risque repose sur une combinaison d'analyse des environnements macro et micro économiques et politique du pays et sur les notations externes des souverains attribuées par les agences de rating.

1.5 RISQUE DE MARCHE

1.5.1 Facteurs de risque

Le risque de marché représente le risque de pertes liées à la variation des paramètres de marché notamment :

- **les taux d'intérêt** : le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt ;
- **les taux de change** : le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise ;
- **les prix** : le risque de prix résulte de la variation de prix et de la volatilité des actions et des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions ;
- **les spreads de crédit** : le risque de crédit correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution des spreads de crédit sur un émetteur ou sur un panier d'émetteurs. Pour les produits structurés de crédit s'ajoute également le risque de variation de juste valeur lié à l'évolution de la corrélation entre les défauts des émetteurs (base-corrélation).

1.5.2 Modèle interne du risque de marché

L'exposition de CDG Capital aux risques de marché est gérée à travers un ensemble d'indicateurs qui font l'objet d'un suivi permanent et qui sont intégrés dans la gestion opérationnelle des risques de marché au quotidien.

L'élément central du dispositif de contrôle des risques de marché est la Value at Risk (VaR). Développé depuis fin 2010, le modèle interne de VaR est homologué par Bank Al-Maghrib pour le calcul des fonds propres (FP) réglementaires et pilotage des risques de marché depuis mars 2013.

La mise en place du modèle interne des risques de marché a permis de doter la banque d'un véritable outil de pilotage et d'aide à la décision qui couvre l'essentiel des activités de marché.

L'évaluation des risques de marché repose sur la combinaison de plusieurs types d'indicateurs de mesure formalisés dans le dispositif de limites internes (DLI) validé par la Direction Générale, donnant lieu à un encadrement par des limites de différentes natures et faisant l'objet d'un suivi quotidien.

La gestion des dépassements est régie par une procédure interne qui fixe les modalités à observer ainsi que la démarche à suivre pour l'obtention d'une autorisation de dépassement de limites.

1.5.3 Dispositif de stress test et adéquation des fonds propres

Les simulations de scénarios de crise consistent à appliquer des combinaisons de chocs extrêmes aux paramètres de marché dans le but de mesurer l'impact de conditions particulièrement défavorables sur le portefeuille de négociation de la banque.

Le dispositif de stress test constitue un complément au calcul de VaR et les résultats sont un facteur clé dans l'évaluation du niveau des exigences en fonds propres et de l'adéquation de ces derniers compte tenu de l'exposition de la banque aux risques de marché.

1.6 RISQUES STRUCTURELS DU BILAN

La gestion des risques structurels au sein de CDG Capital constitue une composante transverse qui concerne l'ensemble des activités de la banque, à travers une analyse permanente de la structure du bilan et des profils du risque de taux et de liquidité.

Dans ce sens, le dispositif de gestion des risques structurels, validé par les instances de gouvernance de la Banque, s'inscrit dans le cadre des normes professionnelles et réglementaires, des règles définies par le comité de Bâle ainsi que les recommandations de l'autorité de supervision bancaire.

Le risque de taux d'intérêt se définit comme étant le risque que la situation financière de la banque se dégrade suite à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le suivi du risque de taux d'intérêt s'appuie principalement sur les gaps cumulés de taux d'intérêt à travers le suivi régulier des indicateurs suivants :

- la chronologie de gaps de taux d'intérêt ;
- l'interprétation des gaps mesurés par tranches d'échéances en vue de prévoir les risques encourus face à une baisse ou à une hausse des taux ;
- la sensibilité de la marge d'intermédiation aux différents scénarios d'évolution des taux ;
- le comportement de la marge d'intérêt suite à des scénarios de stress.

A fin décembre 2023, les résultats de scénarii de stress, font ressortir une perte maximale de 4,54% des FP de base, obtenue sous l'hypothèse d'une hausse des taux courts de 250 bps.

Le risque de liquidité désigne le risque pour la banque de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, des engagements financiers prévus.

Le suivi et le pilotage du risque de liquidité est effectué sur la base de deux approches : une approche à court terme via la mesure du ratio de liquidité à court terme stressé, à savoir le Liquidity Coverage Ratio (LCR) et une approche globale basée sur un matching de la nature et des maturités des ressources avec celles des placements de CDG Capital.

L'approche à court terme consiste en un suivi permanent du respect du coefficient réglementaire de liquidité. Ce coefficient constitue, un moyen de mesure de l'adéquation entre les actifs liquides de haute qualité et les ressources exigibles à vue et/ou à court terme. Ce suivi est complété par des scénarios stress test visant à évaluer la capacité de la trésorerie rapidement mobilisable de la banque à couvrir des sorties massives de liquidités.

CDG Capital s'assure du respect permanent de la limite réglementaire du LCR. Ce dernier a affiché des niveaux confortables durant le deuxième semestre 2024, le LCR à fin décembre s'est établi à 150%.

Le comité Asset and Liabilities Committee (ALCO) constitue l'occasion de présenter au management de la banque la synthèse de l'examen régulier du profil de taux et de liquidité de la banque, l'analyse de l'évolution du ratio de liquidité et les résultats des stress test appliqués.

1.7 RISQUES OPERATIONNELS

La gestion des risques opérationnels inhérents aux activités de CDG Capital repose sur un dispositif transversal nécessitant l'implication et la participation de tous les organes et métiers de la Banque. Ce dispositif mis en place, vise à identifier, mesurer et couvrir les risques opérationnels inhérents aux activités de la banque.

Processus CDG Capital	Lignes Métiers
GM	Activité de marché
CMS	Banque Commerciale
	Service d'agence
	Paieement et règlement
Support et Pilotage	Activité de support, et pilotage
PIM	Gestion d'actifs

Depuis 2017, CDG Capital a décidé d'adopter une nouvelle démarche de gestion du risque opérationnel, basée sur une démarche décentralisée de gestion du risque à travers des relais risques au niveau des lignes métiers de la banque.

Un suivi des risques, basé sur des niveaux d'appétence est validé par les organes de gouvernance de la banque.

En outre, une nouvelle démarche de cartographie des risques opérationnels a été adoptée, assurant une meilleure identification et cotation des risques, et un suivi réfléchi du dispositif d'atténuation des risques. Le choix de cette démarche s'est basé sur un bilan d'étape qui a permis l'identification des

limites de la démarche actuelle et la valeur ajoutée de la démarche ORSA « Operationnel Risk Self Assessment ».

Le premier exercice d'implémentation de la démarche « ORSA » a été bouclé sur le périmètre dépositaire.

La démarche aujourd'hui constitue une partie intégrante du système de management des processus au niveau de CDG Capital.

Sécurité de l'information

L'information et plus particulièrement les données numériques constituent une des matières premières principales des activités d'une banque. La dématérialisation quasi achevée, le besoin de rapidité des opérations et leur automatisation toujours plus poussée, renforcent continûment le besoin de maîtrise du risque relatif à la sécurité de l'information.

CDG Capital dispose d'un Système d'Information (SI) organisé de façon à satisfaire les besoins des pôles métiers dans les meilleures conditions techniques et opérationnelles. On classe les applications en trois catégories :

- Cœur de métier (critique pour l'activité de CDG Capital) ;
- Verticale (SI dédié à une direction de CDG Capital) ;
- Horizontale (Transverse aux directions de CDG Capital).
- La sécurité informatique se traduit à travers 2 principaux axes :
- Sécurité réseau ;
- Sécurité opérationnelle et veille de sécurité.

Depuis 2018, CDG Capital a entamé un premier exercice selon la nouvelle approche de gestion du risque opérationnel, basée sur une démarche décentralisée de gestion du risque à travers des relais risques au niveau des lignes métiers de la banque.

Un suivi des risques, basé sur des niveaux d'appétence, validé par les organes de gouvernance de la banque.

Dans le cadre de la définition de son appétit au risque et conformément à la réglementation en vigueur, la démarche « ORSA » de CDG Capital a permis de fixer son niveau de tolérance au risque opérationnel visant à limiter les pertes et à s'assurer que les actions de réduction des risques font l'objet d'un suivi régulier. Cette politique décrit la gouvernance mise en place, le dispositif d'encadrement quantitatif et qualitatif ainsi que le suivi effectué.

Durant l'année 2022, CDG Capital a mis en place un système d'information pour la gestion des risques opérationnels (HOPEX IRM) de l'éditeur MEGA. Ce système permet :

- Création d'un référentiel risque opérationnel automatiser ;
- Gestion intégrée du processus de cartographies des risques ;
- La gestion des incidents opérationnels ;
- Le backtesting des risques opérationnels identifiées ;
- Le suivi des plans d'actions relatifs au dispositif de maîtrise des risques ;
- L'édition des tableaux de bords et des reportings risques opérationnels.

Au titre du premier semestre de l'année 2023, la fonction « Risques Opérationnels » est devenue rattachée à une nouvelle direction intitulée « DROC : Direction des Risques Opérationnels et Contrôles ». L'objectif étant d'avoir une vision globale des risques opérationnels potentiels et avérés (incidents) et de leurs dispositifs de maitrises mis en place (répertoires de contrôles 1^{ers} et 2^{ème} niveaux).

Courant l'exercice 2024, de nouvelles cartographies des risques ont été mises en place, à savoir :

- La cartographie des risques liée à l'activité de gestion sous mandat ;
- Finalisation de la cartographie des risques du processus KYC dans le cadre du dispositif LBC-FT ;
- Mise à jour de la cartographie des risques de déménagement ;
- Mise à jour de la cartographie de l'activité de centralisation AM CDG.

La surveillance des pertes internes

La collecte des pertes internes (mais également des gains et des quasi-pertes) concerne l'ensemble des métiers de CDG Capital, depuis 2012. Ce processus a permis aux opérationnels :

- de définir et mettre en œuvre les actions correctrices appropriées (évolution des activités ou des processus, renforcement des contrôles, etc...) ;
- de s'approprier de nouveaux concepts et outils de gestion des risques opérationnels ;
- d'acquérir une meilleure connaissance de leurs zones de risques ;
- de mieux diffuser une culture du risque opérationnel au sein de la banque et de ces filiales.

1.8 PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ (PCA)

Les dispositifs de gestion de crise et de continuité d'activité visent à minimiser autant que possible les impacts d'éventuels sinistres sur les clients, le personnel ou les infrastructures, et donc à préserver la réputation de CDG Capital, l'image de ses produits et sa solidité financière. Ils répondent également à une obligation réglementaire. La démarche de mise en place et d'optimisation des dispositifs de continuité d'activité de toute entité de la banque s'appuie sur une méthodologie conforme aux standards. Elle consiste principalement à identifier les menaces qui pèsent sur l'entreprise et leurs effets possibles, à mettre en place une capacité de réponse efficace à divers scénarii de crise.

A ce titre CDG Capital a initié depuis début 2009 la mise en place de son Plan de Continuité d'Activité (y compris la composante Plan de Secours Informatique), afin de se prémunir face à l'éventuelle survenance d'une menace de nature à perturber significativement le bon déroulement de son activité.

À la suite de la finalisation du projet de déploiement du PCA en 2017, en incluant les scénarios majeurs précédemment cité, l'année 2019 a été consacrée au lancement de la phase de maintien en conditions opérationnelles du PCA. Ceci nous a permis de s'assurer de la fiabilisation des installations. Aussi, l'année nous a permis de finaliser le projet PCA des filiales CDG Capital Gestion et CDG Capital Bourse.

L'exercice 2022 a été marqué principalement par le maintien du dispositif de continuité sanitaire et le déploiement des règles sanitaire pour faire face à l'évolution de la pandémie et aux engagements opérationnels de CDG Capital.

La continuité d'activité et la santé de nos collaborateurs comme objectif pour dépasser cette crise sanitaire.

Durant le premier semestre de l'année 2023, CDG Capital a participé le 23 et 24 mai 2023 au premier exercice de simulation de crise de la place financière au Maroc. L'objectif étant de contribuer au renforcement de la résilience opérationnelle de la Place, à travers une coordination efficace du plan de continuité d'activité de Bank Al-Maghrib avec celui des acteurs du secteur financier, essentiellement les banques et les infrastructures du marché financier.

Pour l'exercice 2024, et dans le cadre de la phase de mise en condition opérationnelle de son PCA, CDG Capital a organisé un test PCA portant sur certaines activités critiques de la banque.

Dans le cadre du maintien en conditions opérationnelles du Plan de Continuité d'Activité (PCA) de CDG Capital, et en phase avec le projet "Résilience Opérationnelle Groupe", deux tests PCA ont été organisés au cours de l'exercice 2024. L'objectif de ces tests était de vérifier la capacité de l'organisation à maintenir ses fonctions essentielles en cas de situations de crise.

Par ailleurs, CDG Capital a pris part à la deuxième phase du projet « Résilience Groupe CDG ». Ce projet offre l'opportunité d'améliorer notre dispositif actuel et de mieux coordonner nos efforts avec les différentes filiales. À cet égard, des ateliers ont été organisés avec CDG Capital Gestion et CDG Capital Bourse.

2. GESTION DU CAPITAL ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES

2.1 DISPOSITIF DE GESTION DU CAPITAL

Le dispositif de capital Management repose sur les principes directeurs suivants :

- 1) La tenue de la production réglementaire, notamment le pilier 1 de Bâle portant sur la mesure des exigences minimales de fonds propres au titre des risques prudentiels de crédit, marché et opérationnel ;
- 2) La mise en place des outils internes d'évaluation de l'adéquation du capital économique au profil global de risque de la banque ;
- 3) Le contrôle permanent de la capacité des fonds propres prudentiels à absorber les pertes issues de l'application des scénarios de chocs et de stress tests adaptés à la nature des risques encourus ;
- 4) Le pilotage dynamique des fonds propres, à travers l'anticipation des projections futures du capital requis, permettant la maîtrise du niveau de solvabilité issu des orientations budgétaires et du business plan de la banque.

Le processus d'optimisation et d'allocation des fonds propres vise :

- L'analyse de la rentabilité ajustée par le risque, à travers l'appréciation de la performance d'une activité / engagement compte tenu des risques encourus ;
- L'affectation prioritaire des FP aux activités assurant un profil rendement / risque convenable ;
- Le pilotage de la stratégie de développement (lancement de nouvelles activités, nouveaux produits, etc...);
- Conformité par rapport aux exigences du régulateur en matière de gestion des FP.

2.2 COMPOSITION DES FONDS PROPRES

Les modalités de détermination des fonds propres prudentiels de CDG Capital sont régies par les dispositions de la circulaire N°14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit.

A fin décembre 2024, les fonds propres prudentiels de CDG Capital sur base individuelle sont composés de 69,20% des fonds propres de catégorie 1, ce pourcentage passe à 76,04% sur base consolidée.

Les fonds propres de catégorie 2 sur base individuelle sont composés des dettes subordonnées, des plus-values latentes sur titres de placement et des provisions pour risques généraux conformément aux modalités d'inclusion dictées par Bank Al-Maghrib.

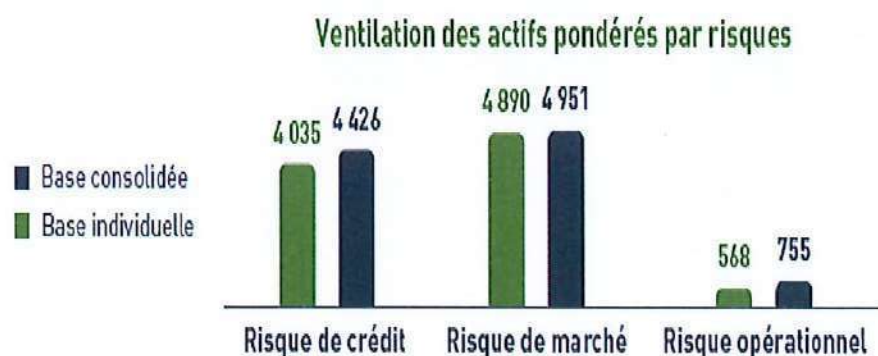
A fin décembre 2024, les fonds propres prudentiels sur base sociale s'établissent à **1 787 Mdhs**, contre **2 145 Mdhs** sur base consolidée.

2.3 ACTIFS PONDÉRÉS ET EXIGENCES EN FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE DE CRÉDIT, RISQUES DE MARCHÉ ET RISQUE OPÉRATIONNEL

Les risques pondérés sont calculés selon les approches suivantes :

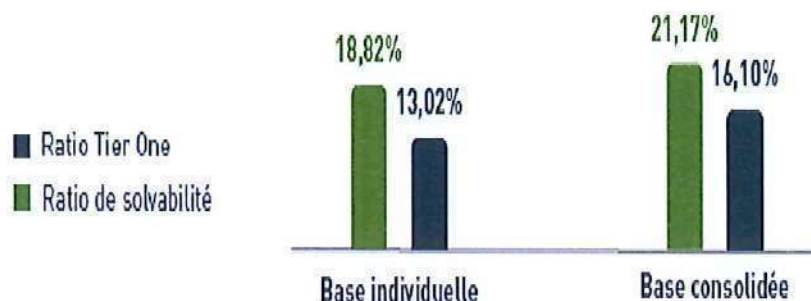
Zone de risque	Approche d'évaluation	Référence réglementaire
Risque de crédit	Méthode standard	Circulaire N° 26/G/2006
Risque de marché pour les produits homologués par la banque centrale	Méthode avancée	Circulaire N° 08/G/2010
Risque de marché relatif aux produits non homologués par la banque centrale	Méthode standard	Circulaire N° 26/G/2006
Risque opérationnel	Méthode indicateur de base	Circulaire N° 26/G/2006

Le graphe ci-dessous présente la ventilation des actifs pondérés à fin décembre 2024 sur base individuelle et consolidée (en millions de dirhams) :



2.4 RATIO DES FONDS PROPRES DE BASE ET SOLVABILITÉ

A fin décembre 2024, les ratios de solvabilité et Tier One sur base individuelle et consolidée se présentent comme suit :



NOTE 14 : DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

CDG Capital s'est doté depuis sa création d'un système de contrôle interne intégré dont le renforcement continu est au cœur de ses préoccupations. Ce système se base sur les règles de bonne gouvernance, une séparation stricte entre les tâches opérationnelles et les activités de contrôle, un cadrage des responsabilités et une traçabilité intégrale.

Dans ce cadre, CDG Capital a édifié une culture de contrôle interne autour d'un environnement de travail sécurisé et propice au développement durable. Ce dernier est régi par la charte de contrôle interne du groupe CDG Capital et décliné sur le plan opérationnel entre autres par le dispositif et la procédure de contrôle permanent. Notamment, l'ensemble des activités de CDG Capital s'inscrivent dans le cadre d'un système de contrôle à fréquences régulières adaptées à la cotation des risques opérationnels, et ayant pour objectifs de s'assurer que l'ensemble des activités de la banque sont contrôlées et que l'ensemble des risques sont surveillés de façon permanente.

1. DÉFINITION, OBJECTIFS ET NORMES DU CONTRÔLE INTERNE

Le Système de Contrôle Interne « SCI » de CDG Capital se définit par l'ensemble des processus mis en œuvre par la Banque, à tous les niveaux opérationnels et hiérarchiques, destiné à donner, en permanence, une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs ci-après :

- le respect des procédures internes et orientations du management ;
- la conformité des opérations et des procédures internes aux prescriptions législatives et réglementaires ;
- la fiabilité des conditions de collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières, à l'échelle internes et externes ;
- l'efficacité des systèmes d'information et de communication.

Le système de contrôle interne est aussi en évolution continue en termes de ressources humaines, techniques et logistiques adaptées au développement des activités, aux exigences réglementaires et

aux ambitions de la banque de pérenniser un atmosphère de confiance et de bonnes pratiques en interne et vis-à-vis des clients.

2. ORGANISATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne du Groupe CDG Capital est organisé autour de trois lignes de maîtrise des risques, sous la responsabilité de la direction générale et la supervision du Conseil d'administration. Cette organisation peut être illustrée comme suit :

La première ligne de maîtrise est constituée par le management opérationnel qui doit veiller au bon fonctionnement et du déploiement du dispositif de contrôle de premier niveau ;

La deuxième ligne de maîtrise est opérée par l'entité Contrôle Permanent qui est en charge de la bonne conception et du correct déploiement du dispositif de contrôle permanent en s'appuyant sur les travaux de cartographie des risques de non-conformité et opérationnels.

Le contrôle permanent au sein de CDG Capital est mis en œuvre à tous les niveaux organisationnels et est matérialisé et déployé à travers des répertoires de contrôle couvrant l'ensemble des activités, des plans de supervision et de communication et des restitutions consolidées permettant de tirer des enseignements pertinents et de mettre en place les actions nécessaires. Ses composantes permettent, en effet, de détecter et de régulariser en temps opportun toutes anomalies pouvant survenir durant l'exercice des activités de manière à prévenir tout incident éventuel.

La troisième ligne de maîtrise que représente la direction de l'audit interne. Celle-ci apporte une évaluation indépendante et des revues transverses dans un but d'améliorer le dispositif de contrôle en place.

3. MOYENS AFFECTES AU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Le Système de Contrôle Interne (SCI) comprend des structures dédiées exclusivement aux activités de contrôle déployées au niveau central. D'autres entités jouent un rôle de support de contrôle interne de par la nature de leurs attributions.

Les structures dédiées aux activités de contrôle sont l'audit interne d'une part, et celles en charge, de la gestion des risques, du contrôle permanent, et de la conformité d'autre part. Rattachées au pôle « Pilotage et Contrôle », ces dernières ont pour rôle d'animer les filières de contrôle, de veiller à l'application des dispositifs de contrôle et à la régularisation des anomalies relevées en temps opportun, de centraliser les données relatives à la gestion et la prévention des risques, ainsi que d'élaborer des analyses et de produire des indicateurs relatifs au contrôle interne selon leur périmètre d'actions.

4. COORDINATION DU DISPOSITIF CONTRÔLE INTERNE

Le Système de Contrôle Interne (SCI) de CDG Capital et de ses filiales est organisé en filière selon l'approche subsidiaire. Le contrôle fédéral assure le référentiel et le reporting Groupe et les fonctions du contrôle interne des filiales déploient le dispositif de contrôle dans le respect de la réglementation et des normes Groupe. A cet égard, le système de contrôle interne est assuré au niveau des filiales par le biais de correspondants contrôle permanent dédiés aux activités y afférentes. Les moyens humains déployés et leurs attributions sont proportionnels à la taille et à la nature des activités de chaque structure notamment aux exigences réglementaires en la matière.

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina - Casablanca

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
Casablanca

CDG CAPITAL S.A

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Aux Actionnaires de
CDG CAPITAL S.A
Rabat

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de CDG Capital SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2 325 878 KMAD, dont un bénéfice net de 77 256 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CDG Capital SA au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Réponse d'audit
Evaluation des titres de transaction et de placement	
<p>Les titres de transaction et de placement figurent à l'actif de CDG Capital au 31 décembre 2024 pour un montant de 12 271 995 KMAD.</p> <p>Les titres de transaction et de placement sont évalués conformément aux principes décrit dans l'état A1 « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des titres de transaction et de placement constitue un point clé de l'audit, ces titres étant de montants significatifs et faisant appel au jugement de la direction dans le recours aux modèles internes de valorisation pour leur évaluation (hors actions cotées) en date de clôture.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à l'évaluation des titres de transaction et de placement.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examiner le dispositif de gouvernance relatif aux modèles de valorisation et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - Tester par sondage l'évaluation des titres de transaction et de placement.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2024, la banque a procédé à l'acquisition de 44,999% des titres de participations de la société AJARINVEST S.A pour un montant de 404 987 KMAD.

Casablanca, le 22 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 33

Sakina Bensouda Korachi
Associée

COOPERS AUDIT MAROC S.A.



COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Abdellah Laghchaoui
Associé

COMPTES SOCIAUX - Au 31 DECEMBRE 2024

Les états financiers sociaux sont exprimés en milliers de dirhams, sauf mention contraire.

Deloitte Audit
For Identification Only

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

BILAN

Arrêté au 31/12/2024

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	792 164	720 748
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 267 754	692 688
A vue	64 794	159 670
A terme	1 202 959	533 018
Créances sur la clientèle	1 824 283	2 111 231
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	549 297	731 845
Crédits et financements participatifs à l'équipement	1 274 562	1 372 561
Crédits et financements participatifs immobiliers	130	244
Autres crédits et financements participatifs	294	6 581
Créances acquises par affecturation	-	-
Titres de transaction et de placement	12 271 995	10 756 143
Bons du Trésor et valeurs assimilées	9 522 507	8 432 396
Autres titres de créance	1 496 857	1 545 638
Titres de propriété	1 252 630	778 110
Certificats de Sukuk	-	-
Autres actifs	619 829	777 273
Titres d'investissement	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
Autres titres de créance	-	-
Certificats de Sukuk	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	649 785	249 139
Participation dans les entreprises liées	599 497	198 030
Autres titres de participation et emplois assimilés	50 287	51 108
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	94 303	97 092
Immobilisations corporelles	84 429	8 636
TOTAL ACTIF	17 604 541	15 412 949

Arrêté au 31/12/2024

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Banques Centrales, Trésor Public, Service des Chèques Postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 338 439	5 919 562
A vue	2 318 157	2 077 762
A terme	5 020 282	3 841 800
Dépôts de la clientèle	2 533 960	3 757 757
Comptes à vue créditeurs	1 276 266	2 673 099
Comptes d'épargne	-	-
Dépôts à terme	1 147 988	964 297
Autres comptes créditeurs	109 706	120 361
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	3 798 541	2 149 721
Titres de créance négociables émis	3 798 541	2 149 721
Emprunts obligataires émis	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	1 516 289	1 737 349
Provisions pour risques et charges	91 435	72 385
Provisions réglementées	-	-
Subventions, Fonds publics affectés et Fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	612 802	612 804
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	172 518	170 882
Capital	1 435 000	930 000
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	28 303	29 770
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	77 256	32 718
TOTAL PASSIF	17 604 541	15 412 949

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Arrêté au **31/12/2024**

	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 214 445	969 662
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	40 345	22 074
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	90 221	96 158
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	90 975	95 125
Produits sur titres de propriété et de certificats Sukuk	35 220	41 452
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	203 173	179 339
Autres produits bancaires	754 511	535 513
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	839 967	699 522
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	79 376	83 187
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	143 700	88 815
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	121 037	113 803
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	495 854	413 717
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	374 478	270 140
Produits d'exploitation non bancaire	5 769	1 568
Charges d'exploitation non bancaire	5 262	1 434
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	241 217	218 584
Charges de personnel	130 875	114 889
Impôts et taxes	2 768	2 526
Charges externes	73 098	63 462
Autres charges générales d'exploitation	13 598	14 836
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	20 878	22 872
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	58 569	23 705
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	1 406
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
Autres dotations aux provisions	58 569	22 300
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	42 945	11 969
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	4 247	4 228
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	38 698	7 740
RESULTAT COURANT	118 145	39 953
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	4 700	614
RESULTAT AVANT IMPOTS	113 445	39 339
Impôts sur les résultats	36 189	6 621
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	77 256	32 718

Deloitte Audit
For identification Only

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

ETAT DES SOLDES DE GESTION

	Arrêté au 31/12/2024	
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS		
(EN milliers de DHS)	31/12/2024	31/12/2023
+ Intérêts et produits assimilés	221 541	213 358
- Intérêts et charges assimilées	344 113	285 805
MARGE D'INTERET	(122 572)	(72 447)
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
+ Commissions perçues	203 173	179 339
- Commissions servies	9 255	9 777
MARGE SUR COMMISSIONS	193 919	169 562
± Résultat des opérations sur titres de transaction	271 554	128 534
± Résultat des opérations sur titres de placement	70 241	47 287
± Résultat des opérations de change	33 573	(53 215)
± Résultat des opérations sur produits dérivés	(102 260)	12 432
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	273 107	135 038
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	35 222	41 455
- Diverses autres charges bancaires	5 197	3 468
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	374 478	270 140
± Résultat des opérations sur immobilisations financières	(6 020)	176
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	5 769	1 568
- Autres charges d'exploitation non bancaire	63	1 434
- Charges générales d'exploitation	241 217	218 584
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	132 947	51 866
- Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	(4 247)	(2 823)
- Autres dotations nettes de reprises aux provisions	19 050	14 736
RESULTAT COURANT	118 145	39 953
RESULTAT NON COURANT	(4 700)	(614)
- Impôts sur les résultats	36 189	6 621
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	77 256	32 718

Deloitte Audit
For Identification Only

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

ETAT DES SOLDES DE GESTION (suite)

Arrêté au 31/12/2024

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	31/12/2024	31/12/2023
(±) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	77 256	32 718
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	20 878	22 872
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	1 529	145
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	43 540	21 585
23.(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
24.(+) Dotations non courantes	-	-
25.(-) Reprises de provisions	(38 698)	(7 740)
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	(18)	(84)
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	36
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	-	-
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	5 199	-
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(±) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	109 686	69 531
31.(-) Bénéfices distribués	32 550	-
(+) AUTOFINANCEMENT	77 136	69 531

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	Arrêté au	
	31/12/2024	31/12/2023
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	1 179 225	928 210
2.(+) Récupérations sur créances amorties	-	-
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	5 751	1 484
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	818 069	677 373
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	9 962	2 048
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	220 338	195 713
7.(-) Impôts sur les résultats versés	36 189	6 621
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	100 417	47 939
Variation des :		
8.(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	(575 065)	29 170
9.(+) Créances sur la clientèle	286 926	(318 422)
10.(+) Titres de transaction et de placement	(1 511 624)	(890 665)
11.(+) Autres actifs	157 377	(8 028)
12.(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
13.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 418 877	573 142
14.(+) Dépôts de la clientèle	(1 223 797)	337 600
15.(+) Titres de créance émis	1 648 819	(589 924)
16.(+) Autres passifs	(221 060)	908 440
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	(19 546)	41 314
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	80 871	89 253

TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
17.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
18.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	510
19.(-) Acquisition d'immobilisations financières	401 467	650
20.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	93 757	36 914
21.(+) Intérêts perçus	-	-
22.(+) Dividendes perçus	35 220	41 452
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(460 004)	4 398
23.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
24.(+) Emission de dettes subordonnées	-	-
25.(+) Emission d'actions	505 000	-
26.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	3	-
27.(-) Intérêts versés	21 898	22 149
28.(-) Dividendes versés	32 550	-
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	450 549	(22 149)
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	71 416	71 501
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	720 748	649 247
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	792 164	720 748

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

HORS BILAN	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNES	6 236 574	10 598 263
Engagements de financement donnés en faveur des établissements de crédit et assimilés	101 488	500 000
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	716 041	132 048
Engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 287 628	2 343 067
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	3 131 417	7 623 148
ENGAGEMENTS RECUS	2 969 083	7 062 343
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	500 000	500 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	609 438	609 438
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	232 000	232 000
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	1 627 645	5 720 905
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Les comptes individuels de COO Capital sont établis et présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC). En particulier, les principales méthodes d'évaluation en matière de titres, créances, dettes et immobilisations sont résumées ci-après.

PORTFEUILLE TITRES

Les règles de classement et d'évaluation appliquées sont les suivantes :

Titres de transaction	Titres de placement	Titres de participation et emplois assimilés
<p>Sont inclus dans cette catégorie les titres qui à l'origine sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme et ceux cédés par la banque dans le cadre de son activité de maintien de marché.</p> <p>Les titres de transaction sont comptabilisés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais évalués, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Les titres cédés sont évalués suivant des mêmes règles.</p> <p>À chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultats des variations de prix de marché, est porté au compte de produits et charges.</p>	<p>Cette catégorie concerne les titres détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que la banque peut être amenée à céder à tout moment.</p> <p>Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.</p> <p>À chaque arrêté comptable, les titres sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent. Les moins-values font l'objet d'une provision pour dépréciation qui peut être amortie par ensemble homogène de titres, sans compensation avec les plus-values constatées sur les autres catégories de titres. Les plus-values ne peuvent être constatées en produits.</p>	<p>Sont inscrits dans cette catégorie à leur valeur d'acquisition, les titres dont la possession durable est estimée et/ou la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions prévues par le PCEC en titres de participation, participations dans les entreprises fidés et autres titres immobilisés.</p> <p>À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis (valeur d'usage, quote part dans la subordonnée nette, actif net actualisé, discounted cash flow). Seules les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.</p>
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET SUR LA CLIENTÈLE	IMMOBILISATIONS INCORPORÉES ET CORPORELLES	
<p>Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours : en créances à vue et à terme pour les établissements de crédit, créances de trésorerie, crédits à l'équipement, autres crédits pour la clientèle. Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.</p> <p>Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus non échus. Les créances en souffrance et les provisions y afférentes sont évaluées et comptabilisées conformément à la réglementation en vigueur.</p>	<p>Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.</p>	
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET COMPTES CRÉATEURS DE LA CLIENTÈLE	TITRES DE CRÉANCES EMIS	
<p>Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées selon leur durée initiale ou leur nature : dettes à vue ou à terme pour les établissements de crédit, comptes à vue, comptes à terme et autres dépôts pour la clientèle.</p> <p>Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.</p> <p>Les arrérages courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées.</p>	<p>Les émissions de certificats de dépôt (CD) ventilés sont comptabilisées à leur valeur nominale au taux d'intérêt contractuel.</p> <p>Les émissions de dettes structurées comportant un swap de performance sont évaluées et comptabilisées comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> La dette représentative du passif (contra-flow) est comptabilisée à sa valeur nominale ; Le dérivé incorporé (swap de performance) fait l'objet d'une comptabilisation séparée (« split accounting ») en valeur de marché et les variations de valeur à chaque arrêté comptable sont constatées en résultat (gain ou perte) et contrepartie d'un compte de régularisation. 	

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation Reconnaissance et comptabilisation séparée du dérivé incorporé (swap de performance) attaché à l'émission de certificat de dépôt structuré (Cf. A1 Principales méthodes d'évaluation appliquées par l'établissement - Titres de créances émis)	La reconnaissance en comptabilité du dérivé incorporé (swap de performance) associé à l'émission de CD structuré est de nature à : - Traduire au mieux la réalité économique de l'émission de dette structurée (combinaison d'une émission vanilla et d'un swap de performance) ; - Eliminer le mismatch comptable entre d'une part, le passif représenté par les certificats de dépôts qui sont inscrits en comptabilité pour leur montant nominal, et d'autre part, les actifs et contrats de couverture y associés, lesquels sont évalués en valeur de marché (trading)	Au 31/12/2024, la réévaluation au prix du marché du swap de performance a donné lieu à la comptabilisation à l'actif (rubrique "autres actifs") d'un dérivé de MAD (32) millions, et s'est traduite par un impact négatif sur le résultat net de MAD 69,6 millions.
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/2024	31/12/2023
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	792 164	4 068	10 353	49 441	856 026	879 827
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS FINANCIERS	-	766 667	425 000	-	1 191 667	525 000
AUTRES CREANCES	-	932	-	-	932	591
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	9 970	1 323	-	11 293	8 018
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	792 164	781 636	436 677	49 441	2 059 917	1 413 436

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	450 286	51 350	44 471	687	546 794	729 992
- Comptes à vue débiteurs	200 286	51 350	252	687	252 575	351 305
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-
- Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
- Autres crédits de trésorerie	250 000	-	44 219	-	294 219	378 687
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	2 338	2 338	1 652
CREDITS A L'EQUIPEMENT	632 000	-	631 467	-	1 263 467	1 360 883
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	-	130	130	244
AUTRES CREDITS	-	-	294	-	294	6 581
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	9 484	-	1 776	-	11 260	11 880
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
- Créances pré-douteuses	-	-	-	-	-	-
- Créances douteuses	-	-	-	-	-	-
- Créances compromises	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 091 771	51 350	678 007	3 155	1 824 283	2 111 231

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

ETAT B3
VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		31/12/2024	31/12/2023
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	7 022	-	44	16 606	23 673	23 493
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	7 022	-	44	16 606	23 673	23 493
TITRES NON COTES	1 123 097	8 481 056	46 977	156 479	12 205 928	10 674 751
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	9 491 549	-	-	9 491 549	8 391 284
OBLIGATIONS	42 057	296 588	19 999	47 485	406 129	960 043
AUTRES TITRES DE CREANCE	1 044 202	-	-	35 090	1 079 292	568 808
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	1 228 958	-	1 228 958	754 617
TOTAL	1 130 119	8 481 056	47 021	173 086	12 229 601	10 698 244

* nets de provisions et hors ICNE

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	8 673 198	8 673 198	8 673 198	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	7 848 494	7 848 494	7 848 494	-	-	-
OBLIGATIONS	92 119	92 119	92 119	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	732 585	732 585	732 585	-	-	-
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT*	3 589 204	3 632 332	2 300 985	43 123	2 602	30 200
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	1 643 892	1 663 679	1 608 400	20 624	837	-
OBLIGATIONS	345 010	347 614	345 652	736	799	30 200
AUTRES TITRES DE CREANCE	347 088	347 478	346 933	771	382	-
TITRES DE PROPRIETE	1 253 214	1 273 561	-	20 992	583	-
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-

* hors ICNE

Deloitte Audit
For Identification Only

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

ETAT B5
DETAIL DES AUTRES ACTIFS

Actif	31/12/2024	31/12/2023
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	-	76 500
DEBITEURS DIVERS	619 829	700 772
Sommes dues par l'Etat	191 347	254 026
Débiteurs divers	183 908	180 850
Produits à recevoir	77 236	63 958
Charges constatées d'avance	1 993	-
Autres comptes	165 344	201 939
TOTAL ACTIF	619 829	777 273

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

31/12/2024

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette
Participations dans les entreprises liées					
CDG CAPITAL GESTION	GESTION D'ACTIFS	1 000	100%	150 000	150 000
CDG CAPITAL BOURSE	INTERMEDIATION BOURSIERE	27 437	100%	44 510	44 510
AJARINVEST	GESTION DES OPCV	7 000	45%	404 987	404 987
Autres titres de participation et emplois assimilés					
MAGHREB TITRISATION	TITRISATION	10 000	13,0%	2 004	2 004
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DU FCGD	FINANCIER	1 000	NS	59	59
CHWITER JIDJ	IMMOBILIER	1 098 768	6,8%	70 274	35 374
Titres de l'activité de portefeuille					
Titres de l'activité de portefeuille	FINANCIER	-	-	11 917	11 851
TOTAL PARTICIPATIONS				683 751	649 785
EMPLOIS ASSIMILES					
TOTAL GENERAL				683 751	649 785

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortis. et/ou prov. début de l'ex.	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortis. sur immo. sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	226 531	14 603	317	240 817	129 439	17 255	126	146 569	94 253
- DROIT DE BAIL									
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	226 203	2 315	-	228 518	129 439	17 255	126	146 559	81 950
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation en cours	228	12 343	317	12 888	-	-	-	-	12 354
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	68 358	79 416	4 726	143 019	59 723	9 623	4 726	58 629	84 439
- IMMEUBLES D'EXPLOITATION	22 660	6 071	339	28 992	20 143	1 207	339	21 017	7 975
- Terrain d'exploitation									
- Aven Armes trial Immeubles d'exploitation, Bureau	22 660	6 071	339	28 992	20 143	1 207	339	21 017	7 975
- Immeubles d'exploitation, Logements de fonction									
- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	45 698	1 678	4 386	42 990	39 579	2 416	4 386	37 603	5 387
- Mobilier de bureau d'exploitation	6 551	9		6 560	5 127	392		5 519	1 041
- Matériel de bureau d'exploitation	1 104	31	64	1 051	978	52	64	957	55
- Matériel informatique	35 763	1 648	4 322	33 089	31 074	1 770	4 322	29 222	3 766
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	2 151	-	-	2 151	1 595	201	-	1 795	355
- Autres matériels d'exploitation									
- AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION EN COURS	-	71 667	-	71 667	-	-	-	-	71 667
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITAT.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Immeubles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Mobilier et matériel hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	294 889	94 074	5 043	303 921	189 162	26 878	4 651	205 189	178 732

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

31/12/2024

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
22/07/2024	Matériel informatique	4 322	4 314	9	18	18	-
22/07/2024	Matériel de bureau	64	64	-	-	-	-
22/07/2024	Aménagements et installation	339	339	-	-	-	-
TOTAL		4 725	4 717	9	18	18	-

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

31/12/2024

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/2024	31/12/2023
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	7 839	192 757	850	201 446	56 799
VALEURS DONNEES EN PENSION	2 060 860	629 435	3 902 395	-	6 592 690	5 135 053
- au jour le jour	-	319 145	1 296 850	-	1 615 994	1 320 236
- à terme	2 060 860	310 290	2 605 545	-	4 976 695	3 814 816
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	42 076	500 000	-	542 076	725 178
- au jour le jour	-	-	500 000	-	500 000	700 000
- à terme	-	42 076	-	-	42 076	25 178
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	-	-	-	-
AUTRES DETTES	-	557	-	-	557	180
INTERETS COURUS A PAYER	1 493	43	135	-	1 671	2 353
TOTAL	2 062 353	679 950	4 595 287	850	7 338 439	5 919 562

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
 For Identification Only

31/12/2024

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			31/12/2024	31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	30 636	373 636	708 642	163 351	1 276 265	1 640 208
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	-	-	-
DEPOTS A TERME	-	871 685	259 598	3 500	1 134 782	951 830
AUTRES COMPTES CREDITEURS	67 224	32 408	9 815	260	109 707	1 152 977
INTERETS COURUS A PAYER	-	11 190	1 946	70	13 206	12 742
TOTAL	97 860	1 288 918	980 001	167 181	2 533 960	3 757 757

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

NATURE TITRES (1)	CARACTERISTIQUES					Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement (2)		Entreprises liées	Autres apparentés	
CERTIFICATS DE DEPOTS	26/10/2022	26/10/2029	100	4,45%	INFINI	600 000	-	-	-
CERTIFICATS DE DEPOTS	26/03/2024	25/03/2025	100	3,35%	INFINI	500 000	-	-	-
CERTIFICATS DE DEPOTS	31/05/2024	30/05/2025	100	3,35%	INFINI	500 000	-	-	-
CERTIFICATS DE DEPOTS	31/05/2024	30/05/2026	100	3,52%	INFINI	200 000	-	-	-
CERTIFICATS DE DEPOTS	26/07/2024	24/02/2025	100	2,97%	INFINI	600 000	-	-	-
CERTIFICATS DE DEPOTS	26/07/2024	22/04/2025	100	3,00%	INFINI	350 000	-	-	-
CERTIFICATS DE DEPOTS	25/10/2024	25/04/2025	100	2,94%	INFINI	500 000	-	-	-
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/11/2024	27/11/2025	100	2,92%	INFINI	500 000	-	-	-
TOTAL						3 750 000			

(1) Catégorie: Certificats de dépôts
Emprunts obligataires
Bons de sociétés de financement
Autres titres de créance

(2) Amortissement annuel ou à l'échéance

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

ETAT B13
DETAIL DES AUTRES PASSIFS

Passif	31/12/2024	31/12/2023
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	806 757	1 549 552
DEBITEURS DIVERS	709 532	187 797
Sommes dues à l'Etat	150 539	98 871
Créditeurs divers	422 618	11 154
Dettes fournisseurs	40 227	33 454
Produits constatés d'avance	-	-
Comptes de régularisation	96 147	44 317
TOTAL PASSIF	1 516 289	1 737 349

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

ETAT B.14
PROVISIONS

PROVISIONS	31/12/2023	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/2024
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	99 227	25 429	41 356	-	83 299
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	6 584	-	-	-	6 584
Titres de placement	49 550	23 900	40 648	-	32 801
Titres de participation et emplois assimilés	33 145	1 529	708	-	33 966
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	9 949	-	-	-	9 949
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	72 385	57 040	37 990	-	91 435
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	71 715	43 540	37 320	-	77 935
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	670	10 000	670	-	10 000
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
Provisions pour risques sur créances sensibles	-	3 500	-	-	3 500
TOTAL	171 612	82 469	79 346	-	174 734

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

NATURE TITRES	CARACTERISTIQUES					Montant	Dont	
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement (2)		Entreprises liées	Autres apparentés
EMPRUNT SUBORDONNE	09/03/2021	09/03/2031	100	3,14%	INFINE	500 000		
EMPRUNT SUBORDONNE	29/12/2022	Perpetuelle	100	4,84%	INFINE	100 000		
TOTAL						600 000		

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
 For Identification Only

ETAT B17
CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	31/12/2023	Affectation du résultat	Autres variations	31/12/2024
Réserves et primes liées au capital	170 881	1 636	-	172 517
Réserve légale	68 881	1 636	-	70 517
Autres réserves	102 000	-	-	102 000
Capital	930 000	-	505 000	1 435 000
Capital appelé	930 000	-	505 000	1 435 000
Report à nouveau (+/-)	29 770	(1 468)	-	28 303
Résultat net de l'exercice (+/-)	32 718	(32 718)	-	77 256
Total	1 163 370	(32 550)	505 000	1 713 076

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

ENGAGEMENTS	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	3 105 059	2 975 115
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	101 488	500 000
Crédits documentaires import Acceptations ou engagements de payer Ouvertures de crédit confirmés Engagements de substitution sur émission de titres Engagements irrévocables de crédit-bail Autres engagements de financement donnés	101 488	500 000
Engagements de financement en faveur de la clientèle	716 041	132 048
Crédits documentaires import Acceptations ou engagements de payer Ouvertures de crédit confirmés Engagements de substitution sur émission de titres Engagements irrévocables de crédit-bail Autres engagements de financement donnés	200 194 515 847	116 417 15 631
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires export confirmés Acceptations ou engagements de payer Garanties de crédits données Autres cautions, avals et garanties donnés Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 287 530	2 343 067
Garanties de crédits données Cautions et garanties en faveur de l'administration publique Autres cautions et garanties données Engagements en souffrance	2 287 530	2 343 067
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	1 341 438	1 141 438
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	500 000	500 000
Ouvertures de crédit confirmés Engagements de substitution sur émission de titres Autres engagements de financement reçus	500 000	500 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	609 438	409 438
Garanties de crédits Autres garanties reçues	609 438	409 438
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	232 000	232 000
Garanties de crédits Autres garanties reçues	232 000	232 000

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

ETAT B19
ENGAGEMENTS SUR TITRES

	31/12/2024	31/12/2023
Engagements donnés	3 131 417	7 623 148
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	3 131 417	7 623 148
Engagements reçus	1 627 645	5 720 905
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	1 627 645	5 720 905

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

ETAT B20
OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Opérations de change à terme	-	-	165 670	125 874
Devises à recevoir			979 112	1 031 347
Dirhams à livrer			(779 821)	(598 891)
Devises à livrer			(1 819 854)	(2 203 608)
Dirhams à recevoir			1 786 234	1 897 026
Engagements sur produits dérivés	-	-	105 190	109 440
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt			105 190	109 440
Engagements sur marchés réglementés de cours de change			-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change			-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments			-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments			-	-

Deloitte Audit
For Identification Only

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

ETAT B21

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres	445 000		
Hypothèques	396 770		
Autres valeurs et sûretés réelles	19 361 618		
TOTAL	20 203 388		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 906 034		
Autres titres	488 165		
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	7 394 200		

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

31/12/2024

	D< 1 mois	1 mois<D< 3 mois	3 mois<D< 1 an	1 an <D< 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	64 794	-	-	425 000	766 667	1 256 461
Créances sur la clientèle	289 734	4	58	185 544	1 337 684	1 813 023
Titres de créance	35 091	214 579	814 085	5 815 931	4 097 284	10 976 971
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Isithmar placés	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
Ijara	-	-	-	-	-	-
TOTAL	389 619	214 583	814 143	6 426 475	6 201 635	14 046 455
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 336 768	-	-	-	-	7 336 768
Dettes envers la clientèle	2 198 657	62 500	259 598	-	-	2 520 755
Titres de créance émis	-	1 100 000	1 850 000	200 000	600 000	3 750 000
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	600 000	600 000
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Isithmar reçus	-	-	-	-	-	-
TOTAL	9 535 425	1 162 500	2 109 598	200 000	1 200 000	14 207 524

Deloitte Audit
For Identification Only

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

ETAT B23
CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE*

Au 31/12/2024

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
17	4 488 369

* Expositions dépassant individuellement 10% des fonds propres prudentiels ou ceux relatifs aux clients constituant un groupe dont l'encours dépasse 10% des FPP

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

31/12/2024

BILAN	MONTANT
ACTIF	845 012
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	49 441
Créances sur la clientèle	-
Titres de transaction et de placement et investissement	795 571
Autres actifs	-
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
Immobilisations données en crédit-bail et location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-
PASSIF	43 950
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	42 926
Dépôts de la clientèle	1 024
Titres de créance émis	-
Autres passifs	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
HORS BILAN	MONTANT
Engagements donnés	1 819 841
Engagements reçus	979 082

Deloitte Audit
For Identification Only

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

ETAT B25
MARGE D'INTERET

	31/12/2024	31/12/2023
INTERETS PERCUS	221 541	213 358
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	40 345	22 074
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	90 221	96 158
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	90 975	95 125
INTERETS SERVIS	344 113	285 805
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	79 376	83 187
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	143 700	88 815
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	121 037	113 803

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

ETAT B26
PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

CATEGORIE DES TITRES	31/12/2024	31/12/2023
Titres de placement	550	452
Titres de participation	-	-
Participations dans les entreprises liées	34 670	41 000
Titres de l'activité de portefeuille	-	-
Emplois assimilés	-	-
TOTAL	35 220	41 452

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

	31/12/2024	31/12/2023
COMMISSIONS PERCUES	203 173	179 339
Commissions sur Fonctionnement de compte	84	93
Commissions sur Actifs en gestion ou en dépôt	102 927	86 432
Produits sur Activités de conseil et d'assistance	28 808	32 451
Autres commissions sur prestations de services	71 355	60 363
COMMISSIONS SERVIES	9 255	9 777
Charges sur moyens de paiement	2 262	2 905
Commissions sur achats et ventes	321	278
Commissions sur droits de garde	5 989	5 588
Autres charges sur prestations	683	1 006

Deloitte Audit
For Identification Only

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS	758 738	535 510
Gains sur les titres de transaction	390 925	202 458
Plus value de cession sur titres de placement	60 521	38 420
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	40 648	41 808
Gains sur les produits dérivés	27 076	37 853
Gains sur les opérations de change	239 568	214 971
CHARGES	481 402	400 472
Pertes sur les titres de transaction	119 371	73 925
Moins value de cession sur titres de placement	2 800	2 832
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	23 900	30 109
Pertes sur les produits dérivés	129 336	25 422
Pertes sur opérations de change	205 995	268 185
RESULTAT	277 336	135 038

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

31/12/2024

CHARGES	31/12/2024	31/12/2023
Charges de personnel	130 875	114 889
Rémunérations du personnel	82 530	81 016
Charges sociales	12 746	12 744
Autres charges	35 599	21 129
Impôts et taxes	2 768	2 526
Charges externes	73 620	63 470
Autres charges générales d'exploitation	13 076	14 829
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	20 878	22 872
TOTAL	241 217	218 584

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

ETAT B 30
AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	31/12/2024	31/12/2023
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	258 657	121 796
Autres produits bancaires	754 511	535 513
Autres charges bancaires	495 854	413 717
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	507	134
Produits d'exploitation non bancaires	5 769	1 568
Charges d'exploitation non bancaires	5 262	1 434
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	58 569	23 705
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	42 945	11 969
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	(4 700)	(614)
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	4 700	614

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

Du 01 Janvier 2024 Au 31 Décembre 2024

1- VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE

PÔLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPÔT
- Activité banque d'affaires	374 478	132 947	113 445
- Autres activités	-	-	-
TOTAL	374 478	132 947	113 445

2- VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

PÔLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPÔT
- Maroc	374 478	132 947	113 445
- Autres zones	-	-	-
TOTAL	374 478	132 947	113 445

Deloitte Audit
For Identification Only

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

INTITULES	MONTANTS(+)	MONTANTS(-)
I - RESULTAT NET COMPTABLE	77 256	-
. Bénéfice net	77 256	
. Perte nette	-	
II - REINTEGRATIONS FISCALES	89 282	
1- Courantes	48 393	
- Charges sur exercices antérieurs	63	
- Pénalités	0	
- Charges à réintégrer dot aux provisions	47 040	
- Charges non déductible	910	
- Excedent d'amortissements voitures	71	
- Diverses autres charges générale d'exploit	309	
2- Non courantes	40 889	
- Impôts sur les sociétés	36 189	
- Contribution à la solidarité	4 700	
III - DEDUCTIONS FISCALES		72 540,00
1- Courantes		72 540
- Produits des titres de participations et placement	-	35 220
- Reprise de provisions	-	37 320
2- Non courantes		-
TOTAL	166 538	72 540
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	93 998	-
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C) OU	93 998	-
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)		
. Exercice n-1		

Deloitte Audit
For Identification Only

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

31/12/2024

I. DETERMINATION DU RESULTAT	31/12/2024
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	118 145
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	48 393
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	72 540
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	93 998
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	40 889
. Résultat courant après impôts (=)	77 256
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	
Néant	

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

NATURE	Solde au début de l'exercice (1)	Opération comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Solde Fin d'exercice (4=1+2-3)
A- TVA collectée	17 351 692	211 929 434	211 125 013	18 156 113
B- TVA à récupérer	1 865 689	40 612 734	30 333 459	12 144 964
Sur charges	1 378 471	29 411 631	19 659 597	11 130 505
Sur immobilisations	487 218	11 201 102	10 673 862	1 014 458
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	15 486 003	171 316 700	180 791 553	6 011 149

* En dirhams

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

Conformément à la législation fiscale en vigueur, les exercices 2021 à 2024 ne sont pas prescrits. Les déclarations fiscales de CDG Capital au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR), relatives aux dits exercices peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts et taxes.

Au titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision.

Deloitte Audit
For Identification Only

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Montant du capital 1 435 000 000
 Montant du capital social souscrit et non appelé -
 Valeur nominale des titres 100

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %	Pourcentage des droits de vote détenus
		Exercice précédent	Exercice actuel		
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	BP 408 PLACE MY HASSAN RABAT	9 299 994	14 349 993	100%	100%
MR Khalid SAFIR	BP 408 PLACE MY HASSAN RABAT	1	1	0%	0%
MR Hamid TAWFIKI	BP 408 PLACE MY HASSAN RABAT	1	1	0%	0%
Mme Latifa ECHIHABI	BP 408 PLACE MY HASSAN RABAT	1	1	0%	0%
MR Noussan AL AISSANI	DIRECTION DU TRESOR ET DES FINANCES EXTERIEURS RABAT	1	1	0%	0%
MR Mohamed SULAIMANI	PLACE MOULAY EL HASSAN TOUR EL MAMOUNIA RABAT	1	1	0%	0%
MR Mohamed EL BABSIRI	PLACE MOULAY EL HASSAN TOUR EL MAMOUNIA RABAT	-	1	0%	0%
MR Ahmed Khalid SEGHROUCHNI	PLACE MOULAY EL HASSAN TOUR EL MAMOUNIA RABAT	-	1	0%	0%
MR Mohamed Amine FIALI	BP 408 PLACE MY HASSAN RABAT	1	-	0%	0%
Total		9 300 000	14 350 000	100%	100%

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
 For Identification Only

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés Décision de l'AGO du 24/06/2024		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	29 770	RESERVES LEGALES	1 636
Résultats nets en instance d'affectation	-	RESERVES FACULTATIVES	-
Résultat net de l'exercice	32 718	DIVIDENDES	32 550
Prélèvements sur les bénéfices	-	REPORT À NOUVEAU	28 303
Autres prélèvements	-		
Réserves facultatives	-		
TOTAL A	62 489	TOTAL B	62 489

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

31/12/2024

NATURE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	1 635 820	1 130 652	1 099 384
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	374 478	270 140	264 635
2- Résultat avant impôts	113 445	39 339	35 950
3- Impôts sur les résultats	36 189	6 621	4 683
4- Bénéfices distribués	32 550	-	85 560
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	29 939	31 334	4 497
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action	5	4	3
Bénéfice distribué par action	4	-	9
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	82 530	81 016	73 345

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

I. DATATION

. Date de clôture (1)	31-déc.-2024
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	28-mars-2025
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NÉS POSTERIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ERE} COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	. Favorables . Défavorables <div style="text-align: center; font-size: 2em; font-weight: bold; transform: rotate(-5deg);">NEANT</div>

Deloitte Audit
For Identification Only

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

31/12/2024

(En nombre)

EFFECTIFS	31/12/2024	31/12/2023
Effectifs rémunérés	179	159
Effectifs utilisés	179	159
Effectifs équivalent plein temps	179	159
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	179	159
Cadres (équivalent plein temps)	174	153
Employés (équivalent plein temps)	5	6
dont effectifs employés à l'étranger	-	-

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

TITRES	Nombre de comptes	Montants en milliers de dirhams
	31/12/2024	31/12/2024
Titres dont l'établissement est dépositaire	325	123 829 032
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	3	2 701 735
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	66	58 308 465
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	256	62 818 832
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-

Deloitte Audit
For Identification Only

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

(En nombre)

RESEAU	31/12/2024	31/12/2023
Guichets permanents	1	1
Guichets périodiques	-	-
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	-	-
Succursales et agences à l'étranger	-	-
Bureaux de représentation à l'étranger	-	-

Deloitte Audit
For Identification Only

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

ETAT C9

COMPTES DE LA CLIENTELE

(En nombre)

COMPTES DE LA CLIENTELE	31/12/2024	31/12/2023
Comptes courants	460	460
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	-	-
Autres comptes chèques	1 993	1 990
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	-	-
Comptes à terme	13	11
Bons de caisse	-	-
Autres comptes de dépôts	13	11
TOTAL	2 479	2 472

Deloitte Audit
For Identification Only

INITIALED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

A3	ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
B7	CREANCES SUBORDONNEES
B8	IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE
C5	RÉMUNÉRATIONS ET ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES DIRIGEANTS

INITIALLED FOR IDENTIFICATION PURPOSES

Deloitte Audit
For Identification Only

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca
Maroc

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20.100 Casablanca
Maroc

CDG CAPITAL S.A

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Aux Actionnaires de
CDG CAPITAL S.A
Rabat

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2024

1.1. Protocole d'accord conclu avec CDG Capital Gestion et CDG Capital Bourse

Cette convention n'a pas été préalablement autorisée par votre Conseil d'Administration.

Partie concernée : CDG Capital en tant que principal actionnaire (maison mère).

Nature et objet du protocole d'accord : Gestion fédérale des prestations portant sur : la phase de réversibilité d'infogérance, l'activité Outsourcing, les prestations sur le Data Center, la location des locaux à CFC.

Date de signature du protocole d'accord : 30/12/2024 avec un effet rétroactif à compter du 26/12/2023.

Produits comptabilisés en 2024 (HT) : Néant

Montant encaissé en 2024 (TTC) : Néant

Solde créance TTC au 31/12/2024 : Néant.

1.2. Convention de partenariat avec L'Institut Amadeus, CDG Invest et CDG Capital

Cette convention n'a pas été préalablement autorisée par votre Conseil d'Administration.

Partie concernée : CDG, actionnaire principal de CDG Invest et CDG Capital.

Nature et objet de la convention : Partenariat pour la participation à la 16^{ème} édition de MEDAYS, qui s'est déroulée du 27/11/2024 au 30/11/2024.

Date de signature de la convention : 28/10/2024

Charges comptabilisées en 2024 (HT) : 175 KMAD

Montant décaissé en 2024 (TTC) : 210 KMAD

Solde dette TTC au 31/12/2024 : Néant.

1.3. Convention de sponsoring avec PAR3 COM, CDG Invest et CDG Capital

Cette convention n'a pas été préalablement autorisée par votre Conseil d'Administration.

Partie concernée : CDG, actionnaire principal de CDG Invest et CDG Capital.

Nature et objet de la convention : Partenariat pour participation à la 4^{ème} édition du « World Power-To-X Summit », qui s'est déroulée du 8 au 9 octobre 2024, qui s'est déroulée du 8 au 9 octobre 2024, moyennant une contribution financière de 500 KMAD HT.

Date de signature de la convention : 07/10/2024

Charges comptabilisées en 2024 (HT) : 272 KMAD

Montant décaissé en 2024 (TTC) : Néant

Solde dette TTC au 31/12/2024 : 300 KMAD.

1.4. Contrat de cession d'actions à CDG

Cette convention a été préalablement autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 15/11/2024.

Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).

Nature et objet du contrat : Cession à la CDG de 221.790 actions détenues par CDG Capital dans le capital de CDG Capital Real Estate pour 17 500 KMAD.

Date de signature du contrat : 19/11/2024

Produits comptabilisés en 2024 (HT) : Néant

Sommes encaissées en 2024 (TTC) : 17 500 KMAD

Solde créance TTC au 31/12/2024 : Néant.

1.5. Compromis de vente immobilière avec Ewane Assets

Cette convention a été préalablement autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 24/07/2024.

Partie concernée : CDG, actionnaire principal commun.

Nature et objet de la convention : Compromis de vente sur l'aménagement et la vente à CDG Capital d'un ensemble immobilier à la place CFC objet du Titre foncier n° 22.665/64 pour un prix global de 317 718 KMAD.

Date de signature de la convention : 06/08/2024

Charges comptabilisées en 2024 (HT) : Néant

Montant décaissé en 2024 (TTC) : 86 000 KMAD à titre d'avance

Solde dette TTC au 31/12/2024 : Néant.

1.6. Convention d'externalisation de la gestion financière du compte propre de la CDG

Cette convention a été préalablement autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 18/09/2024.

Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).

Nature et objet de la convention : Externalisation à CDG Capital de la gestion financière du portefeuille titres propres de CDG constitué des portefeuilles d'investissement et de placement.

Date de signature : 01/10/2024

Produits comptabilisés en 2024 (HT) : Néant

Sommes encaissées en 2024 (TTC) : Néant

Solde créance TTC au 31/12/2024 : Néant.

1.7. Contrat d'acquisition d'actions auprès de la CDG

Cette convention a été préalablement autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 18/09/2024.

Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).

Objet du contrat : Cession à CDG Capital de 31.499 actions représentant 44,999% du capital de la société AJARINVEST.

Date de signature : 22/10/2024

Charges comptabilisées en 2024 (HT) : Néant

Montant décaissé en 2024 (TTC) : Néant

Solde dette TTC au 31/12/2024 : 404 987 KMAD.

1.8. Contrat d'Outsourcing avec Enterprise Services CDG (DXC)

Cette convention a été préalablement autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 11/03/2024.

Partie concernée : CDG, principal actionnaire commun.

Nature et objet du contrat : Fourniture à CDG Capital de services d'infogérance et de services informatiques, moyennant un prix global de 38 626 KMAD HT.

Date de signature : 11/03/2024

Charges comptabilisées en 2024 (HT) : 5 752 KMAD

Montant décaissé en 2024 (TTC) : Néant

Solde dette TTC au 31/12/2024 : 6 902 KMAD.

2. CONVENTIONS CONCLUES LORS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2024

2.1 Avenant n° 2 à la convention de mise à disposition de bureaux conclue entre CDG Capital et CDG Capital Gestion

Partie concernée : CDG Capital en tant que principal actionnaire (maison mère).

Nature et objet du contrat : Mise à disposition d'espace de bureaux pour une superficie globale de 80,72 m² au profit de CDG Capital Gestion dans l'annexe située à Casablanca, moyennant un loyer mensuel de MAD 15.711,34 HT, auquel s'ajoute une quote-part dans les charges communes fixée à 18% des frais suivants : prime d'assurance multirisque, prestations d'entretien et de réparation et prestations de maintenance et de nettoyage.

Date de signature du contrat : 22/07/2020

Produits comptabilisés en 2024 (HT) : 249 KMAD

Montant encaissé en 2024 (TTC) : 269 KMAD

Solde créance TTC au 31/12/2024 : 128 KMAD.

2.2 Contrat d'aménagement d'un site de repli utilisateurs avec CDG Capital Gestion et CDG Capital Bourse.

Partie concernée : CDG Capital en tant que principal actionnaire (maison mère).

Nature et objet du contrat : réalisation d'un site de repli pour 18 utilisateurs et une salle informatique pour les besoins des deux filiales pour mutualiser les équipements. Les coûts d'investissement et de fonctionnement (loyers et charges locatives, consommation eau et électricité, facility management, taxes locales) liés sont refacturés par CDG Capital à l'identique selon les clefs de répartition suivantes :

- Les dépenses d'investissements liés au site sont réparties à égalité entre les deux filiales ;
- Les dépenses de fonctionnement sont réparties à raison de 55% pour CDG Capital Gestion et 45% pour CDG Capital Bourse.

Date de signature du contrat : 01/07/2019

Produits comptabilisés en 2024 (HT) : 177 KMAD

Montant encaissé en 2024 (TTC) : 134 KMAD

Solde créance TTC au 31/12/2024 : 214 KMAD.

2.3 Convention relative à la mise en place de la solution BRS ANALYTICS pour la gestion des risques financiers du Groupe CDG.

Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).

Nature et objet de la convention : modalités de mise en place de la solution Risque au niveau de CDG (EP), CDG Capital et FINEA.

Date de signature de la convention : 10/10/2019

Charges comptabilisées en 2024 (HT) : 312 KMAD

Montant décaissé en 2024 (TTC) : 441 KMAD

Solde dette TTC au 31/12/2024 : 133 KMAD.

2.4 Convention relative à la mise en place de la solution de gestion dématérialisée des supports des instances de gouvernance du Groupe CDG

Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).

Nature et objet de la convention : Convention de mise en place de solution "DILITRUST EXEC" pour la gestion dématérialisée des supports des instances de gouvernance du groupe CDG, conclue entre CDG, CDG Capital, Compagnie Générale Immobilière (CGI), CDG Développement, Madaef et Medz , moyennant un coût annuel de 59.827 Euros (soit la contrevaletur de 688 KMAD), dont 8.252 Euros (soit la contrevaletur de 91 KMAD) représentant la quote-part de CDG Capital.

Date de conclusion de la convention : 26/02/2018

Charges comptabilisées en 2024 : 89 KMAD

Somme décaissée en 2024 : 89 KMAD

Solde dette TTC au 31/12/2024 : Néant.

2.5 Convention d'avance en compte courant entre CDG Capital et CDG Capital Real Estate

Partie concernée : CDG Capital en tant que principal actionnaire (maison mère).

Nature et objet de la convention : Convention de mise en place d'une avance en compte courant d'associé par CDG Capital au profit de CDG Capital Real Estate destinée au reprofilage de la dette globale de cette dernière envers CDG Capital et dont le solde au 31 décembre 2016, intérêts courus compris, s'élève à 23 371 KMAD. Cette avance est accordée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction au taux d'intérêt fiscal en vigueur, soit 2,21% pour 2017 et 2,22% en 2018.

Date de conclusion de la convention : 30/12/2016 prenant effet à partir du 01/01/2017

Produits comptabilisés en 2024 (HT) : 1 636 KMAD

Sommes encaissées en 2024 (TTC) : 19 506 KMAD, dont 19 179 KMAD par voie de conversion en capital en date du 24/10/2024

Solde créance TTC au 31/12/2024 : 164 KMAD.

2.6 Convention d'assistance pour la gestion des fonds de la CNRA

Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).

Date de conclusion de la convention : Convention conclue en date du 31 mars 2006, ayant fait l'objet, depuis, de quatre avenants intervenus respectivement le 27 novembre 2006, le 1^{er} septembre 2008, le 1^{er} janvier 2010 et le 18 juillet 2012.

Modalités de rémunération : Mise en application de nouvelles conditions tarifaires applicables à partir du 1^{er} janvier 2014 comme suit :

- Une commission fixe de gestion financière fixée à 0,05% TTC par an, appliquée à l'encours global de l'actif moyen valorisé de chaque portefeuille de la CNRA ou de chaque portefeuille de tiers dont la gestion des ressources est dévolue à la CNRA. Cette commission est facturée trimestriellement.
- Une commission variable (performance fées) facturée au terme de chaque exercice, appliquée à l'écart de performance suivant les taux suivants :
 - o 15% si la performance absolue cumulée du portefeuille est positive ;

- 8% si la performance cumulée est négative.

Le paiement de la commission variable est plafonné à 0,034% TTC de l'Actif Moyen de la période consommée pour chaque portefeuille de la CNRA ou chaque portefeuille de tiers dont la gestion des ressources est dévolue à la CNRA soit un ratio par rapport aux commissions fixes de maximum 66%.

L'écart de performance désigne la différence entre la performance de l'actif adossé au benchmark et la performance du benchmark. Il est constaté en cumuler sur une période de 4 ans, de manière à ce qu'il soit incrémenté / décrétementé chaque année par la surperformance / la sous-performance réalisée.

Produits comptabilisés en 2024 (HT) : 7 635 KMAD

Sommes encaissées en 2024 (TTC) : 8 875 KMAD

Solde créance TTC au 31/12/2024 : 13 768 KMAD.

2.7 Convention d'assistance pour la conservation des actifs de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et de sa clientèle

Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère)

Nature et objet de la convention : Convention d'assistance pour la conservation des actifs de la CDG et de sa clientèle

Date de conclusion de la convention : 31/03/2006

Conditions de rémunération : En contrepartie de sa prestation, CDG Capital perçoit des commissions facturées mensuellement suivant les modalités ci-après :

- Avoirs propres de la CDG : 0,012% HT applicable aux avoirs de fin de mois.
- Avoirs de la clientèle CDG : 90% HT des frais facturés par la CDG à ses clients.

Produits comptabilisés en 2024 (HT) : 28 124 KMAD

Sommes encaissées en 2024 (TTC) : 19 169 KMAD

Solde créance TTC au 31/12/2024 : 20 027 KMAD.

2.8 Mandat de gestion financière et patrimoniale conclu avec la CDG concernant le RCAR

Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).

Nature et objet de la convention : la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) mandate CDG Capital pour la gestion financière et patrimoniale du fonds RCAR (Régime Collectif d'Allocation des Retraites).

Date de conclusion de la convention : 15/07/2014

Avenant n°1 conclu le 05/12/2019 : modification de certains éléments de la tarification appliquée au titre du mandat et précision que tout amendement y afférents devra nécessairement résulter d'un avenant au mandat signé par les parties

Modalités de rémunération : La rémunération de CDG Capital est fixée comme suit :

- Une commission fixe de gestion financière fixée à 0,06% HT par an, appliquée à l'encours global de l'actif moyen valorisé et calculée trimestriellement. Cette commission est facturée trimestriellement.
- Une commission variable (performance fees) facturée au terme de chaque exercice, appliquée à l'écart de performance suivant les taux suivants :

- 15% si la performance absolue cumulée du portefeuille est positive ;
- 8% si la performance cumulée est négative.

Le paiement de la commission variable est plafonné à 0,04% HT de l'Actif Moyen de la période consommée, soit un ratio par rapport aux commissions fixes de maximum 66%.

L'écart de performance désigne la différence entre la performance de l'actif adossé au benchmark et la performance du benchmark. Il est constaté en cumuler sur une période de 4 ans, de manière qu'il soit incrémenté / décrétementé chaque année par la surperformance / la sous-performance réalisée.

Produits comptabilisés en 2024 (HT) : 58 750 KMAD

Sommes encaissées en 2024 (TTC): 34 425 KMAD

Solde créance TTC au 31/12/2024 : 97 420 KMAD.

2.9 Convention d'assistance pour la gestion de la trésorerie de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)

Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).

Date de conclusion de la convention : 31/03/2006.

Objet de la convention : Convention d'assistance pour la gestion de la trésorerie de la CDG.

Modalités de rémunération : La commission de gestion due à CDG Capital au titre de la convention est fixée à 0,10% HT annuel de la moyenne quotidienne de la position nette de trésorerie. Cette prestation est facturée trimestriellement.

Produits comptabilisés en 2024 (HT) : 856 KMAD, dont 417 KMAD HT en produit à recevoir

Sommes encaissées en 2024 (TTC) : Néant

Solde créance TTC au 31/12/2024 : 483 KMAD.

Casablanca, le 22 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 55

Sakina Bensouda Korachi
Associée

COOPERS AUDIT MAROC S.A.



COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 47 11 90 - Fax: 0522 27 47 34
Abdellah Laghchaoui
Associé

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES AU

31/12/2024

En milliers de dirhams

	Coopers Audit						Deloitte						TOTAL
	Montant / Année			Pourcentage / Année*			Montant / Année			Pourcentage / Année*			
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	494	298	240	100%	94%	92%	338	190	247	100%	90%	93%	1 807
-Emetteur	300	160	208	61%	50%	80%	338	190	247	100%	90%	93%	1 443
-Filiales	194	138	32	39%	43%	12%	-	-	-	0%	0%	0%	364
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	-	20	20	0%	6%	8%	-	20	20	0%	10%	7%	80
-Emetteur	-	20	20	0%	6%	8%	-	20	20	0%	10%	7%	80
-Filiales	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%	-
Sous total	494	318	260	100%	100%	100%	338	210	267	100%	100%	100%	1 887
Autres prestations rendues	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%	-
Autres	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%	-
Sous total	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%	-
TOTAL GÉNÉRAL	494	318	260	100%	100%	100%	338	210	267	100%	100%	100%	1 887

* Part de chaque ligne dans le total de l'année concernée

RAPPORT ESG 2024

A propos de ce reporting

Méthodologie de reporting

Ce rapport est structuré autour de nos enjeux de responsabilité sociétale, identifiés à travers une étude de matérialité. L'ensemble des fonctions concernées ont été mobilisées lors des phases de collecte et de traitement des données. Les informations présentées portent à la fois sur nos enjeux matériels et sur les exigences de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, telles que définies dans ses circulaires n° 03/19 du 20 février 2019 et n° 02/20 du 22 décembre 2020, relatives aux opérations et informations financières, applicables à CDG Capital en tant qu'organisme faisant appel public à l'épargne.

Le contenu de ce rapport repose sur une démarche de transparence, dans la limite des informations disponibles. Notre analyse de matérialité s'appuie sur les lignes directrices de la norme ISO 26000 ainsi que sur les objectifs de développement durable de l'ONU. Au-delà des indicateurs quantitatifs, ce rapport met en lumière les actions clés menées au cours des trois dernières années, illustrant concrètement comment nous répondons à nos engagements RSE.

Périmètre de reporting et de consolidation des données

Ce reporting couvre la période 2022-2024. Les informations qualitatives ainsi qu'une partie des données quantitatives concernent le périmètre consolidé de CDG Capital incluant ses deux filiales détenues à 100% : CDG Capital Bourse et CDG Capital Gestion. Certaines données quantitatives restent toutefois limitées au périmètre social de CDG Capital.

La durabilité au cœur de notre stratégie

15 engagements RSE

Élaborée selon une approche participative, notre stratégie de responsabilité sociale repose sur une analyse de matérialité conduite en 2018, ayant permis d'identifier 15 enjeux prioritaires.

Une mise à jour de cette analyse est en cours au moment de la publication du présent rapport.



Nouveau business model

Fin 2023, dans un contexte national porté par une dynamique de croissance soutenue, CDG Capital a repensé son business model pour l'aligner avec les nouvelles orientations stratégiques du Groupe CDG.

Ce repositionnement contribue à la création d'un impact positif sur les plans économique, social et environnemental, en plaçant les enjeux RSE au cœur de notre action, avec une attention particulière portée à l'inclusion (ESS) et à l'ESG.

L'ensemble de nos initiatives converge vers un objectif commun : contribuer durablement au développement socio-économique de notre pays, en apportant notre contribution aux 12 Objectifs de Développement Durable retenus par le Groupe CDG.

			CROISSANCE ÉCONOMIQUE
			
			ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES

		GOUVERNANCE, ÉTHIQUE ET EXEMPLARITÉ	
			
			BIEN ÊTRE ET COHÉSION SOCIALE

« Contribuer de manière responsable et durable au développement économique et social du royaume à travers la transformation de l'épargne mobilisé en investissement de long terme »

Dialogue avec les parties prenantes

Entretenir un dialogue constructif avec l'ensemble de nos parties prenantes constitue un engagement transversal de notre politique RSE. A cette fin, nous mobilisons des canaux de communication variés et complémentaires :

	Réunions et comités	Communication institutionnelle	Dialogue social	Entretiens annuels/Formations	Téléphone/Visio/Mail/Courrier	Communication interne	Instances de gouvernance & assemblées générales	Dialogue social	Reporting financier et extra-financier	Etudes de satisfaction	Réseaux sociaux, site internet, publications et brochures	Evénements, conférences et rencontres	Contrats (Engagements de confidentialité, Partenariats, Projets)
<i>Collaborateurs</i>	✓		✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓	
<i>Clients & Investisseurs</i>	✓	✓			✓				✓	✓	✓	✓	✓
<i>Fournisseurs</i>					✓							✓	✓
<i>Actionnaires et administrateurs</i>	✓						✓						
<i>Société civile & associations</i>												✓	✓
<i>Media</i>												✓	
<i>Autorités de régulation</i>	✓				✓							✓	
<i>Organismes professionnels</i>	✓								✓				✓
<i>Bailleurs de fonds internationaux</i>		✓							✓		✓	✓	✓
<i>Sociétés cibles d'investissement pour le compte de nos clients</i>					✓		✓		✓			✓	

Un modèle de financement durable

Soutenir les initiatives nationales de développement

Le développement du marché des capitaux constitue un levier majeur du Nouveau Modèle de Développement. En tant qu'acteur clé de ce marché, CDG Capital met son expertise au service de ses clients, publics, institutionnels et privés, en leur proposant des solutions personnalisées et innovantes visant à instaurer des modèles de gestion responsables.

Accompagnement des régions

CDG Capital dispose d'une palette d'offres permettant de répondre aux besoins des régions (Agences Régionales d'Exécution des Projets - AREP et des Sociétés de Développement Régional - SDR) sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la réflexion en amont sur la stratégie de financement du plan de développement régional jusqu'à la mobilisation des ressources financières, que ce soit par la recherche d'opérateurs ou via des solutions de dette, en passant par le schéma juridico-financier et la structuration du financement de projet.

Investissement de l'Épargne Institutionnelle dans les secteurs clés de l'économie nationale

CDG Capital est un investisseur de référence sur les marchés des capitaux au Maroc. Pour le compte de sa clientèle institutionnelle de premier rang, les fonds gérés par CDG Capital sont investis directement sur les marchés obligataire et actions, ainsi qu'à travers les véhicules d'investissement de la gestion collective, à savoir les OPCVM et les OPCI. Ces différents investissements contribuent à :

- financer les efforts d'investissements de l'Etat Marocain ;
- financer les projets structurants au niveau national ;
- financer les établissements publics ;
- accompagner et soutenir le développement des instruments de financement innovant ;
- soutenir la croissance et le développement des sociétés cotées sur les marchés primaires et secondaires ;
- soutenir le développement du marché de la gestion collective ;
- participer à la dynamique de croissance du marché des OPCI à travers les fonds confiés, offrant ainsi une meilleure diversification coté investisseurs, et permettant ainsi de financer de nouveaux projets immobiliers.

CDG Capital compte parmi ses clients les principales institutions de prévoyance sociale (caisses de retraite, mutuelles, fonds d'œuvres sociales) pour lesquelles elle produit une prestation de conseil et de gestion financière de leurs réserves et placements financiers.

S'engager dans la lutte contre le changement climatique

A travers notre métier, nous tâchons d'orienter nos investissements vers des initiatives et des projets en faveur d'une transition bas carbone et de l'adaptation au changement climatique.

L'accréditation de la Banque par GCF en tant qu'intermédiaire financier pour la mise en œuvre de financements verts, a été reconduite en 2023. Grâce à cette accréditation, CDG Capital est habilitée par le GCF à lui présenter, en vue d'un co-financement ou co-investissement, des projets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques en ligne avec la NDC (National Determined Contribution) du Maroc.

Accompagnement de projets d'accès à l'eau

En 2023, CDG Capital a apporté son soutien à l'ONEE et au METLE dans l'élaboration de l'étude de faisabilité pour le projet de dessalement d'eau de mer à Casablanca. Structuré en Partenariat Public Privé (PPP), ce projet vise à construire une station de dessalement pour le Grand Casablanca dotée d'une capacité de 548 000 m³/jour, accompagnée de la mise en place de 140 km d'adduction.

Nouvelles offres responsables

En 2022, la Banque a structuré la première émission obligataire de type « Green Bonds » au Maroc pour le secteur de l'infrastructure, en collaboration avec l'ONCF. Cette émission, d'un montant de 1 milliard de dirhams, visait à financer le développement des infrastructures de transport. La Banque a également assuré la certification de l'émission auprès de ses partenaires FSD Africa et Morningstar Sustainalytics, attirant ainsi des investisseurs nationaux et internationaux intéressés par des projets à fort impact social et environnemental.

Tenir compte des Critères ESG dans nos processus décisionnels

En 2024, CDG Capital a franchi une nouvelle étape dans sa transition vers une finance durable, à travers le lancement d'un projet structurant d'intégration des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) au sein de nos processus de financement et d'investissement. Cette refonte marque l'aboutissement d'une dynamique initiée il y a plusieurs années, nécessitant aujourd'hui un alignement

renforcé avec les référentiels nationaux et internationaux, ainsi qu'une structuration cohérente et opérationnelle de l'ensemble des pratiques.

Une démarche alignée sur les standards internationaux et les priorités nationales

La démarche ESG de CDG Capital s'appuie sur les référentiels internationaux les plus reconnus – notamment les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), les standards de la SFI, les ODD des Nations Unies, tout en intégrant les orientations nationales : Nouveau Modèle de Développement, Stratégie Nationale de Développement Durable, Stratégie Bas Carbone, Plan Climat, Plan de l'eau, Politique actionnariale de l'État, Circulaire n° 03/19 de l'AMMC, ainsi que les directives et recommandations de Bank Al-Maghrib.

Une politique ESG dédiée au financement

Notre politique de financement ESG établit un cadre rigoureux pour intégrer les critères de durabilité dans l'analyse et l'allocation des financements. Elle vise à orienter les ressources financières vers des projets contribuant à un développement économique durable, tout en maîtrisant les risques extra-financiers. Elle repose sur trois leviers principaux :

- une liste d'exclusion définissant les secteurs et activités incompatibles avec les engagements ESG de la Banque ;
- une grille d'analyse structurée en cinq dimensions : gouvernance, impact économique, impact social, impact climatique et risques environnementaux et sociaux ;
- un dispositif de due diligence ESG adapté à la nature des projets financés, avec un suivi renforcé des controverses et des impacts générés. Un mécanisme de reporting régulier permet d'évaluer l'évolution des engagements pris, assurant transparence et redevabilité envers les parties prenantes.

Une politique d'investissement responsable

Notre politique d'investissement responsable formalise l'intégration des critères ESG à toutes les étapes du processus d'investissement. Elle s'applique de manière progressive, avec des ajustements prévus selon l'évolution réglementaire et les attentes des clients.

Elle reflète la volonté de la Banque de financer des modèles économiques résilients, tout en répondant aux exigences réglementaires et aux attentes croissantes du marché.

Une conduite exemplaire de nos affaires

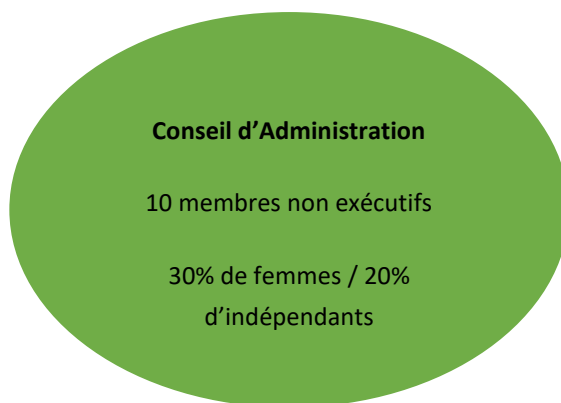
Consolider notre gouvernance

Chez CDG Capital, la bonne gouvernance est indissociable d'une gestion rigoureuse des risques. Nous les appréhendons au travers de standards exigeants et d'un processus structuré, en cohérence avec notre modèle de gouvernance et le profil de risque propre à notre Banque. Cette approche, fondée sur la transparence, garantit l'indépendance de nos instances décisionnelles et contribue à la stabilité de l'institution, au service d'un développement durable.

Le Conseil d'Administration et ses comités spécialisés

Au 31 décembre 2024, CDG Capital compte dix administrateurs au sein de son Conseil d'Administration, dont trois femmes (30 %), en conformité avec les exigences de la loi 17-95 modifiée et complétée par la loi 19-20 sur la SA - publiée en juillet 2021.

Cinq comités spécialisés en émanent, assurant un pilotage efficace des sujets courants et des projets de transformation. Le Comité des Risques ainsi que le Comité d'Audit et de Conformité sont présidés par des membres indépendants.



8 réunions

86% Taux de présence

Il définit les orientations stratégiques et s'assure de leur mise en œuvre

Il s'appuie sur cinq comités spécialisés

Comité des Risques

3 membres

Comité de Nomination et de Rémunération « CNR »

3 membres

Comité Grands Engagements

4 membres

Comité d'Audit et de Conformité

3 membres

Comité Stratégique

6 membres

(*) calcul sur la base des 10 administrateurs au 31.12.2024

Huit des dix administrateurs sont membres d'un ou plusieurs comités spécialisés.

Nom	Date de début de mandat	Année fin mandat (Approbaton des comptes par l'Assemblée Générale)	Nombre de mandats	Partie prenante représentée	Taux de présence effective aux réunions du conseil d'Administration	Membres du Comité de Nomination et de Rémunération « CNR »	Membres du Comité des Risques	Membres du Comité Grands Engagements	Membres du Comité d'Audit et de Conformité	Membres du Comité Stratégique
M. Khalid SAFIR	22/07/2022	AGO 2027	1	CDG	100%					
CDG représenté e par Mme Khawla LAGHUA R	20/02/2006	AGO 2030	5	CDG	100%		√	√		√
M. Hamid TAWFIKI	07/09/2010	AGO 2027	3	CDG	87,5%					
Mme Latifa ECHIHABI	25/09/2017	AGO 2029	2	CDG	100%	Présidente				√
M. Nouaman AL AISSAMI	20/12/2013	AGO 2030	3	Ministère des Finances	50%	√				√
M. Mohamed EL BABSIRI	08/09/2023	AGO 2026	1	Administrateur externe	100%	√		√		Président
M. Mohamed SULAIMAN I	22/03/2023	AGO 2025	1	CDG	37,5%			Président		
M. Ahmed Khalid SEGHROUCHNI	11/03/2024	AGO 2030	1	CDG	100%				√	
M. Thierry SCIARD	02/12/2020	AGO 2026	2	Administrateur indépendant	87,5%		Président	√	√	√
Mme Ghislane GUEDIRA	22/09/2021	AGO 2027	2	Administrateur indépendant	100%		√		Présidente	√

L'auto-évaluation du Conseil d'Administration

Administrateurs indépendants

Le Conseil d'Administration compte deux administrateurs indépendants, Monsieur Thierry Sciard et Madame Ghislane Guedira, désignés conformément aux critères définis par la législation et la réglementation applicables aux établissements de crédit :

- La loi relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;
- L'arrêté du ministre de l'Économie et des finances n° 2809-16 du 20 septembre 2016 portant homologation de la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n°5/W/16 du 10 juin 2016 fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit ;
- Circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 4/W/2014 du 30 octobre 2014 relative au contrôle interne des établissements de crédit ;
- Circulaire de l'Autorité marocaine du marché des capitaux n° 01/18 du 8 mars 2018 relative aux obligations de vigilance et de veille interne incombant aux organismes et personnes soumis au contrôle de l'Autorité marocaine du marché des capitaux ;
- Directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 1/W/2014 du 30 octobre 2014 relative à la gouvernance au sein des établissements de crédit.

En 2021, une auto-évaluation de notre Conseil d'Administration a été menée, portant à la fois sur son fonctionnement et sur des thématiques économiques, environnementales et sociales. Les résultats présentés au Conseil d'Administration le 23 mars 2022, ont permis d'établir un diagnostic de l'existant et de formuler des recommandations d'amélioration.

Les informations communiquées aux actionnaires

Les informations sont transmises aux actionnaires en respect des exigences de la réglementation en vigueur, incluant les dispositions de la loi sur les sociétés anonymes ainsi que la législation applicable aux établissements de crédit.

Garantir la loyauté de nos pratiques au quotidien

CDG Capital affirme son engagement envers l'intégrité, la loyauté et la transparence, se positionnant ainsi comme banque responsable et partenaire de confiance. Nous assurons une vigilance constante face aux risques de conflits d'intérêts, de délit d'initié et de blanchiment d'argent, tout en respectant des principes stricts d'éthique et de déontologie.

Notre cadre éthique et déontologique

Notre cadre éthique et déontologique s'appuie sur un ensemble de politiques et de codes complémentaires.

Le Code d'Éthique et de Déontologie fixe les règles de bonne conduite et de saine gouvernance des activités, orientant les collaborateurs dans l'exercice de leurs missions dans le respect des engagements éthiques tels que l'intégrité, la confidentialité, la protection des données, et les opérations personnelles sur titres.

Certaines thématiques, nécessitant une vigilance accrue, font l'objet de codes ou politiques spécifiques afin d'approfondir les exigences éthiques associées, notamment en ce qui concerne les cadeaux, la protection des informations, la prévention et gestion des conflits d'intérêts, ainsi que la prévention de la fraude et de la corruption.

La mise en œuvre de ces dispositifs s'accompagne de campagnes de sensibilisation sous diverses formes :



Dispositif d'Alerte éthique

CDG Capital met à la disposition de ses collaborateurs un dispositif d'alerte éthique visant à renforcer la démarche éthique de notre établissement et à offrir à chacun les moyens d'expression, afin que tous puissent contribuer activement à la prévention des risques. Ce dispositif d'alerte éthique permet de signaler les éventuels manquements relatifs aux domaines non exhaustifs suivants :

- ✓ Atteinte aux règles de concurrence, conflits d'intérêts, délits d'initiés ;
- ✓ Falsification de documents, comptes ou rapports d'audit ;
- ✓ Vol, fraude, corruption ou détournements de fonds ;
- ✓ Discrimination ou harcèlement.

La mise en œuvre de ce dispositif répond à des règles strictes assurant la protection de l'auteur de l'alerte et la confidentialité des informations communiquées. Toutes représailles à l'encontre d'un salarié ayant signalé de bonne foi une infraction est interdite.

L'année 2024 a été marquée par la revue du dispositif d'alerte. En effet, ce dispositif, a été révisé pour détailler les modalités de traitement des signalements et la mise en place d'un Comité Ethique. Cette révision garantit un traitement rigoureux et structuré des signalements, assurant sécurité, confidentialité et protection des parties contre toute forme de représailles.

Prévention et lutte contre la corruption et la fraude

CDG Capital a mis en place un dispositif de prévention contre la corruption, visant à renforcer l'intégrité et la transparence au sein de toutes ses activités.

Ce dispositif repose sur une politique de tolérance zéro contre la corruption et la fraude. Aucun acte de corruption, ni aucune manœuvre frauduleuse, de quelque type ou forme que ce soit, et en aucune circonstance ne sera toléré au sein du groupe.

Enfin, pour garantir l'adhésion et la conformité à ces engagements, une clause contractuelle relative à la prévention de la corruption est désormais intégrée systématiquement dans tous les contrats de l'entreprise, renforçant ainsi l'engagement du groupe à éradiquer toute forme de corruption dans ses opérations.

Tout collaborateur ayant été confronté à une situation de corruption ou ayant été témoin d'une situation de fraude doit le déclarer systématiquement et sans délai à la hiérarchie et à la Conformité, qu'elle concerne un collaborateur, un client ou un partenaire. En cas de difficultés à utiliser les canaux habituels de déclaration, le dispositif d'« Alerte éthique » peut être également utilisé.

En 2024, une formation dédiée à la prévention de la corruption a été programmée. Elle cible d'une part *les collaborateurs des métiers les plus exposés à ce risque et, d'autre part, ceux chargés de son contrôle*. De plus, des sessions de sensibilisation régulières ont été mises en place pour encourager le respect des directives énoncées dans la politique de cadeaux du Groupe, ainsi que pour rappeler l'obligation de déclarer les cadeaux reçus. Enfin, une clause contractuelle visant la prévention de la corruption est déjà intégrée systématiquement dans l'ensemble des contrats conclus.

Au cours de l'année 2024, aucun acte de corruption, ni aucune manœuvre frauduleuse, de quelque type ou forme que ce soit, et en aucune circonstance n'a été portée à la connaissance de la Conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de sa conformité à la directive D N°1/W/2022 relative à la prévention et la gestion des risques de corruption par les établissements de crédit et en vue d'obtenir la certification ISO 37001, CDG Capital prévoit d'implémenter un Système de Management Anti-Corruption adapté à sa taille et à ses activités. Ce système, faisant l'objet d'une consultation lancée en 2024 pour sélectionner un prestataire, visera à assurer la conformité aux obligations légales et réglementaires, tout en respectant les standards internationaux les plus exigeants.

Prévention et gestion des conflits d'intérêts

La Politique de Prévention et de Gestion des Conflits d'Intérêts couvre l'ensemble des mesures organisationnelles, administratives et déontologiques adoptées pour prévenir les situations de conflits d'intérêts. Ces mesures visent à garantir le respect des obligations réglementaires et déontologiques de la Banque, tout en réduisant les risques juridiques, commerciaux ou de réputation qui pourraient en découler.

CDG Capital dispose d'un cadre normatif qui traite de trois catégories de conflits d'intérêts potentiels :

- ceux pouvant survenir entre le groupe et ses clients ;
- ceux pouvant intervenir entre les clients ;
- ceux pouvant intervenir entre CDG Capital et ses collaborateurs notamment dans le cadre d'activités impliquant l'intérêt personnel d'un collaborateur.

Intégrité de marché

Dans le cadre de son dispositif éthique et déontologique, CDG Capital précise les règles applicables en matière de prévention de toute pratique portant atteinte à l'intégrité des marchés financiers, notamment à travers l'instruction sur la protection de l'information et le code de bonne conduite applicable aux traders. Ces pratiques comprennent notamment les opérations d'initiés (transmission et utilisation d'informations privilégiées) ainsi que les manipulations de marché (manipulation de cours, diffusion de fausses informations).

Chaque collaborateur est tenu d'adopter une vigilance constante afin de préserver l'intégrité des marchés.

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Afin d'assurer la conformité de ses activités aux standards internationaux en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC-FT), CDG Capital a déployé un dispositif interne de vigilance et de veille. Ce dispositif permet de mesurer, maîtriser et surveiller les risques liés au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme. Le dispositif LBC-FT repose sur sept piliers fondamentaux :

1	<i>Une approche par les risques permettant de concentrer l'effort là où cela est nécessaire</i>
2	<i>Une gouvernance, une organisation et un contrôle interne permettant la surveillance du dispositif et son indépendance</i>
3	<i>Des processus préventifs de connaissance des clients et des transactions</i>
4	<i>Des processus de coopération transparente avec les autorités de tutelle</i>
5	<i>Des moyens humains compétents et formés</i>
6	<i>Des moyens informatiques proportionnés aux enjeux opérationnels</i>
7	<i>Des actions de sensibilisation régulières et une formation destinée aux nouvelles recrues sur le sujet LBC/FT</i>

En 2024, les efforts se sont poursuivis pour accélérer la montée en maturité du dispositif LBC/FT.

Sécurité et protection des données

CDG Capital veille à ce que toute donnée à caractère personnel relative aux clients, collaborateurs et parties prenantes soit collectée et traitée de manière équitable, légitime et transparente en veillant à préserver la vie privée et les droits des personnes concernées. En conformité avec la loi 09-08 relative à la protection des données à caractère personnel, CDG Capital déploie un dispositif de protection des données personnelles basé sur les principes suivants :

1	2	3	4	5
<ul style="list-style-type: none"> • <i>L'instruction de protection des données à caractère personnel de CDG Capital et filiales</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>La cartographie des traitements de données à caractère personnel</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>La responsabilisation des entités opérationnelles qui doivent veiller au déploiement d'actions continues assurant le respect de la réglementation en vigueur, et remonter à la Conformité tout nouveau traitement ou modification survenue dans un traitement et ce, suite à la conduite de nouveaux projets ou la conception de nouveaux produits et services</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Une veille continue de la Conformité qui contrôle la conformité de la Banque par rapport à la réglementation en vigueur et propose des règles de bonne conduite aux métiers et assiste les opérationnels sur les questions qui ont trait à la protection des données à caractère personnel</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Des actions de sensibilisations régulières</i>

Conformément à la réglementation en vigueur, CDG Capital a désigné un responsable de la protection de données, agissant en tant qu'interlocuteur de la Banque auprès de la Commission Nationale de Protection des Données à caractère Personnel.

L'année 2024 a été marquée par la mise en place de l'instruction de protection des données à caractère personnel de CDG Capital et ses filiales qui présente les modalités de protection des personnes physiques contre l'utilisation non conforme des données recueillies, constituant ainsi un instrument normatif permettant de :

- se conformer aux exigences réglementaires relatives à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel ;
- organiser l'activité Protection des données à caractère personnel conformément aux exigences réglementaires régissant ce Sujet ;
- définir les modalités de traitement à mettre en place.

La sélection de nos prestataires

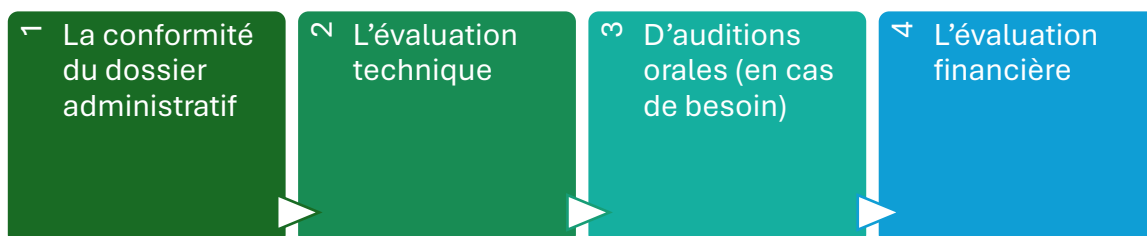
Le processus de sélection des prestataires, tel que défini dans notre règlement et notre politique achats, vise à garantir une égalité d'accès à nos consultations pour l'ensemble des acteurs du marché.

Ainsi, toute entreprise dûment établie peut solliciter son référencement au sein de notre système d'approvisionnement et d'achats, et candidater à nos différentes catégories de consultations :



Les informations liées aux appels d'offres, y compris les réponses aux questions, les éventuelles prolongations de délai ou tout complément d'information, sont communiquées de manière uniforme et simultanée à l'ensemble des entreprises ayant retiré le cahier des charges.

Le processus de sélection se fait sur la base de :



Une fois le procès-verbal de sélection signé et validé, les soumissionnaires sont informés par courrier des motifs ayant conduit à la décision. Ils ont également la possibilité de solliciter des explications complémentaires, le cas échéant.

Une posture de communication responsable

Conformément aux standards internationaux, CDG Capital s'attache à partager de manière régulière et responsable ses performances financières et extra-financières avec l'ensemble de ses parties prenantes, notamment par la publication de rapports financiers depuis 2020. Par ailleurs, nous menons des actions de sensibilisation auprès de notre écosystème sur les enjeux sociétaux et environnementaux.

Préserver la confiance de nos clients

Chez CDG Capital, la qualité de notre relation client est au cœur de nos préoccupations. Nous offrons des conseils personnalisés et guidons nos clients vers les produits et services les plus adaptés à leurs besoins, et ce de manière indépendante et sans aucun conflit d'intérêt.

L'entrée en relation

Dans une démarche d'engagement durable et responsable, l'entrée en relation avec nos clients repose sur un processus d'identification et de vérification rigoureux. Ce dispositif, conforme aux exigences réglementaires en matière de vigilance, permet d'assurer une connaissance approfondie de nos clients et de prévenir tout risque lié à la conformité. Il est appliqué tant lors de l'entrée en relation qu'au cours de la relation d'affaires, avec des mises à jour périodiques.

En 2024, CDG Capital a finalisé l'initiative lancée en 2023 visant à assainir et mettre à niveau les dossiers clients et contreparties. Menée en collaboration avec les équipes commerciales, le back-office et la conformité, cette opération a permis d'améliorer la qualité des informations, d'assurer la conformité réglementaire des dossiers.

Le traitement des réclamations

Chez CDG Capital, nous portons la plus grande attention au traitement des réclamations de nos clients, tout en garantissant la confidentialité totale de leurs données.

Une politique de traitement des réclamations de CDG Capital accompagnée d'une procédure interne sont mises en place en vue de détailler les étapes du processus et les responsabilités de chaque partie concernée. Ce processus inclut la centralisation de toutes les réclamations au niveau de la Direction Conformité, qui veille à ce que leur traitement par les métiers soit effectué dans le respect des délais et des normes de confidentialité.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du dispositif de traitement des réclamations clients, la Conformité mène régulièrement des actions de sensibilisation rappelant l'importance de la remontée

des réclamations dès réception, à la Conformité et la vigilance à observer dans le traitement des réclamations de la clientèle notamment le respect des délais réglementaires.

En 2024, un total de 16 réclamations a été enregistré, principalement liées au fonctionnement des comptes.

	Unité	2022	2023	2024
Nombre de réclamations	Nombre	28	11	16
Délai moyen de traitement des réclamations	Nombre de jours	46.6	35.6	22.4
% de résolution des réclamations clients	%	100	100	100
Taux de clôture des réclamations dans les délais	%	64	64	50

La digitalisation des interactions

Dans la continuité de nos engagements RSE, nous avons continué et intensifié la dématérialisation de nos interactions. Après la digitalisation des relevés de titres et des attestations de la clientèle, cette démarche a été étendue à d'autres documents et processus internes clés, par la mise en place de socles opérationnels couvrant les chaînes de valeur Front to Back. Ces initiatives visent à renforcer notre digitalisation, tout en améliorant la rapidité et l'efficacité des échanges entre lignes métiers et avec nos clients.

Dans ce cadre, l'adoption de la signature électronique, en conformité avec la loi 43-20, marquera une étape vers une dématérialisation complète des processus opérationnels. Son déploiement progressif permettra de répondre aux exigences réglementaires et d'optimiser les échanges avec les parties prenantes, internes comme externes.

D'autre part, afin de fluidifier les interactions client, nous avons intégré un espace dédié aux réclamations sur notre portail client, offrant un suivi transparent et efficace des demandes. L'accessibilité de nos plateformes digitales reste également une priorité, avec des optimisations continues dans ce sens. Parmi les améliorations récentes, l'intégration du mode sombre permet aux personnes en situation d'handicap visuel d'interagir plus confortablement avec nos interfaces.

Enfin, la sécurité des services digitaux constitue un axe central de notre transformation. En complément des mesures d'authentification multi-facteurs, nous avons renforcé la gestion des autorisations en automatisant la gestion des droits d'accès. Ces améliorations garantissent une meilleure traçabilité et conformité avec les standards réglementaires et les meilleures pratiques du secteur.

Des collaborateurs au cœur de notre démarche

Notre profil humain

Au 31 décembre 2024, nous comptons 179¹ collaborateurs en contrat à durée indéterminée, dont plus de 97% sont des cadres.

La répartition de notre effectif global par branche et par nature de contrat se présente comme suit :

Indicateur	2022	2023	2024
Effectif total	166	159	179
Répartition par nature du contrat de travail			
CDI	100%	100%	100%
CDD	-	-	-

En 2023, CDG Capital a procédé à la titularisation de l'ensemble des intérimaires, confirmant ainsi son engagement en faveur de la stabilité de ses collaborateurs.

¹ Pourcentage calculé sur la base de l'effectif CDG Capital, incluant et en prenant en compte la Direction et les cadres.

Les répartitions des effectifs de CDG Capital, hors intérimaires et filiales, par catégorie et par ancienneté sont les suivantes :

Indicateur	2022	2023	2024
Répartition par catégorie			
Directions	24%	24.5%	26%
Cadres	73%	71.7%	71%
Employés	3%	3.8%	3%
Répartition de l'effectif par ancienneté			
≤ 5 ans	45%	46%	55%
6 - 10 ans	17%	16%	17%
11 - 15 ans	25%	18%	11%
16 - 20 ans	11%	19%	16%
≥ 20 ans	1%	1%	1%

Les mouvements de personnel de CDG Capital, hors intérimaires et filiales, par catégorie sont les suivants :

Indicateur	2022	2023	2024
Nombre de licenciements par catégorie	1	1	1
<i>Directions</i>	-	-	1
<i>Cadres</i>	1	1	-
<i>Employés</i>	-	-	-
Nombre de démissions par catégorie	15	34	37
<i>Directeurs</i>	2	7	8
<i>Cadres</i>	13	24	28
<i>Agents</i>	-	3	1

Nombre de mobilités	1	14	
Nombre de recrutements par catégorie	22	27	57
<i>Directeurs</i>	2	1	11
<i>Cadres</i>	20	23	46
<i>Agents</i>	0	3	0

Favoriser un dialogue social de qualité

Nous nous engageons à valoriser le dialogue avec nos représentants du personnel, dans une logique d'échange constructif favorisant une gouvernance robuste et une stabilité sociale. CDG Capital a mis en place plusieurs dispositifs de communication afin de répondre aux attentes de ses collaborateurs et d'encourager leur participation active à la vie de l'entreprise. Ces dispositifs incluent :

- des réunions entre les représentants du personnel et la Direction Générale ;
- des réunions périodiques entre les représentants du personnel et la Direction Capital Humain ;
- une adresse mail dédiée au partage des informations et actualités sociales.

Indicateur	2022	2023	2024
Nombre de représentants du personnel	5	5	6
Nombre de jours de grèves	-	-	-
Nombre et nature des litiges sociaux	1	-	1
<i>Collectifs</i>	-	-	-
<i>Individuels</i>	1	-	1

Avantages sociaux

CDG Capital propose une palette d'avantages sociaux à ses collaborateurs : assurances et retraites complémentaires, prêts à taux préférentiels, dons (scolarité, Aid, pèlerinage...), centres d'estivages subventionnés et autres avantages.

En 2023, la note de service régissant les avantages sociaux a été revue en alignement avec le Groupe CDG.

Asseoir notre politique de rémunération et d'évolution sur des principes équitables

Notre politique de rémunération et d'évolution repose sur un principe de non-discrimination, avec une attention particulière portée à l'égalité des genres. Cette approche guide l'ensemble de nos actions en matière de recrutement et de gestion de carrière.

Lors des recrutements et de la définition des offres salariales, nous nous référons à une grille de rémunération Groupe, établie en fonction du marché.

Notre politique de rémunération s'articule autour de deux composantes :

1. Une rémunération fixe définie selon des grilles de salaires internes et Groupe basées sur un système de classification. Ces grilles sont évolutives et tiennent compte des standards de rémunération du marché, notamment dans le secteur financier, ainsi que de la grille du Groupe CDG ;
2. Une rémunération variable basée à la fois sur l'atteinte des objectifs individuels et collectifs.

Aucun schéma d'intéressement ou de participation du personnel n'est mis en place.

La mobilité interne, en tant qu'outil stratégique de gestion des compétences, constitue un levier d'évolution pour nos collaborateurs performants. Elle leur offre l'opportunité de développer des compétences transversales et de relever de nouveaux défis au sein des différentes filières métiers.

S'engager en faveur de la diversité et de l'égalité des chances

Notre politique de gestion des ressources humaines reflète notre engagement en faveur de la diversité et de l'égalité des chances à chaque étape des processus RH.

Principe de non-discrimination

Chez CDG Capital, toute forme de discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'âge, les croyances, le handicap, les opinions politiques, ou la nationalité est strictement interdite. La banque s'engage à garantir l'égalité des chances en matière de classification des postes, de rémunération, d'avantages et de mesures disciplinaires.

Par ailleurs, tout acte d'harcèlement qu'il soit sexuel, moral ou de toute autre nature, fait l'objet de mesures disciplinaires.

Recrutement

Notre processus de recrutement, fondé sur les principes de transparence et d'équité, est conçu pour s'adapter aux spécificités de chaque poste, garantissant ainsi une adéquation optimale entre les profils recrutés et les besoins de la banque. Afin d'attirer les meilleurs talents, nous diffusons nos offres d'emploi via divers canaux internes et externes, participons à des événements professionnels tant au niveau national qu'international, et assurons une présence active sur les réseaux sociaux professionnels, notamment LinkedIn.

Dans une logique de développement continu, nous avons adopté une politique proactive de recrutement de jeunes diplômés. Par ailleurs, nous renforçons notre attractivité auprès des jeunes en accueillant, chaque année, des étudiants dans le cadre de leurs projets de fin d'études, contribuant ainsi à leur insertion professionnelle. En 2024, cela s'est illustré par la signature d'une convention avec l'Université Mohammed Ier d'Oujda, donnant lieu au recrutement de neuf lauréats qui ont intégré notre pépinière de jeunes.

En 2024, au total 57 nouveaux collaborateurs de divers niveaux d'expérience nous ont rejoints. Une fois recrutés, nos nouveaux collaborateurs bénéficient d'un dispositif de parrainage visant à faciliter leur intégration et à renforcer leur sentiment d'appartenance à l'entreprise.

Refonte du parcours candidat et des critères d'évaluation

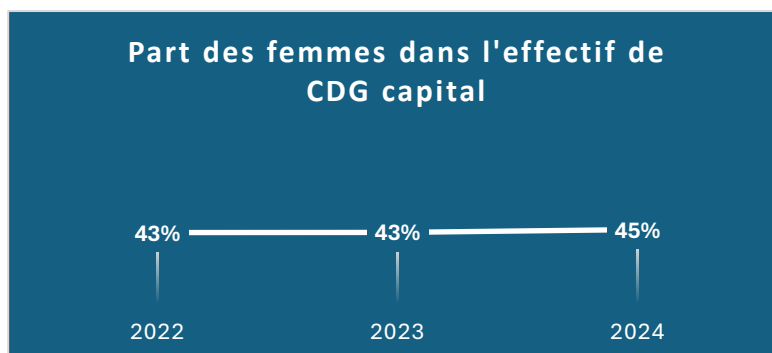
En 2023, nous avons déployé un nouveau « Parcours candidat » afin d'optimiser l'adéquation entre le poste à pourvoir et le profil recherché. Ce dispositif intègre des tests d'évaluation des connaissances, du savoir-faire et de l'agilité cognitive des candidats présélectionnés ainsi que des entretiens en mode « Jury » intégrant le métier recruteur, un métier client ou fournisseur, un expert indépendant et la Direction Capital Humain.

Aussi, la grille d'évaluation des candidats retenus a été revue pour intégrer des critères d'évaluation relatifs au cursus académique, à la pertinence du parcours professionnel ainsi que l'adéquation entre les compétences du candidat et celles requises pour le poste.

Egalité des genres

Notre politique RH repose sur le principe d'égalité professionnelle, interdisant toute forme de discrimination liée au genre lors du recrutement. Ce principe s'applique également à la rémunération ainsi qu'à l'évolution de carrière.

En 2024, les femmes représentent environ 45% de l'effectif de CDG Capital.



Part des femmes dans les postes à responsabilité

Nos collaboratrices représentent 51% de nos cadres, et 32% de nos directeurs.

Indicateur	2022	2023	2024
Part des femmes parmi les directeurs	33%	31%	32%
Part des directrices parmi les femmes	18%	17%	19%
Part des femmes parmi les cadres	48%	49%	51%
Part des cadres parmi les femmes	81%	81%	80%
Part des femmes parmi les employés	20%	17%	20%
Part des employées parmi les femmes	1.39%	1.45%	1.23%

Charte Genre

Adoptée en 2021, notre Charte Genre formalise notre engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la Banque. A travers cette charte, nous nous engageons à promouvoir la parité comme un levier essentiel de croissance, de performance et d'innovation.

Nous œuvrons ainsi pour la promotion de l'égalité des chances à travers :

- une représentativité équilibrée autant au niveau des effectifs globaux que par direction et par groupe de rôle



- une rémunération équitable indépendamment du critère de genre



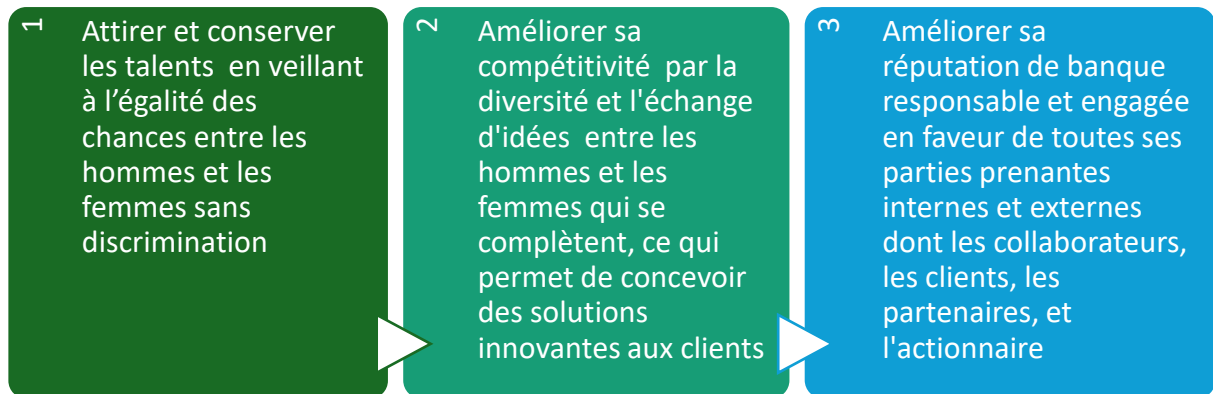
- une évolution professionnelle et progression de carrières de tous les potentiels



- la sensibilisation des managers et des collaborateurs à la diversité des genres



Grâce à la mise en œuvre de notre Charte Genre, CDG Capital est désormais en mesure de :



Offrir un environnement de travail favorable à la santé et à l'équilibre

A l'écoute de ses collaborateurs, CDG Capital veille au quotidien à mettre en place les mesures adéquates pour garantir un environnement de travail sain, et créer un sentiment général de satisfaction et d'épanouissement.

Médecine du travail

Un médecin du travail intervient régulièrement auprès de CDG Capital et de ses filiales, avec pour principales missions de :

- réduire les facteurs de risque au sein de l'entreprise ;
- surveiller l'état de santé de nos collaborateurs ;
- limiter les effets du travail sur la santé.

En 2024, le montant moyen par salarié investi en médecine préventive est d'environ 500 dirhams.

Indicateur	2022	2023	2024
Nombre d'accidents du travail	0	2	2

Ergonomie et espace de travail

CDG Capital a mis en place une charte d'ergonomie portant sur l'aménagement des postes de travail, les postures à adopter, les espaces de circulation ainsi que les conditions environnementales telles que la température, le bruit, la lumière, et la qualité de l'air. Cette charte propose également des recommandations pratiques à destination des collaborateurs pour optimiser leur espace de travail.

Par ailleurs, un suivi régulier des niveaux de CO2, de la température, et de la luminosité est assuré afin de garantir un environnement sain.

Congés

CDG Capital accorde à ses collaborateurs des droits en matière de congés supérieurs à ceux prévus par la législation.

Congé de maternité et de paternité

A l'occasion de la naissance d'un enfant, les collaboratrices de la Banque bénéficient d'un congé maternité de 16 semaines, soit deux semaines de plus que la durée légale de 14 semaines. De leur côté, les nouveaux pères disposent d'un congé paternité de 10 jours, dépassant ainsi les trois jours prévus par la réglementation.

Autres congés exceptionnels

Nos collaborateurs bénéficient de droits supplémentaires concernant certains congés exceptionnels :

- Pèlerinage : 15 jours
- Déménagement : 1 jour

Valoriser les potentialités et développer les talents

Dans un environnement concurrentiel et en perpétuelle mutation, CDG Capital accorde une attention particulière à la gestion des talents. La valorisation du potentiel de nos collaborateurs est essentielle pour accompagner efficacement les évolutions du marché et relever ses défis.

Formation

Notre politique de formation est étroitement alignée sur les orientations stratégiques de la Banque. Elle vise à répondre aux écarts de compétences, qu'ils soient individuels ou collectifs, tout en anticipant les évolutions de nos métiers et activités. A travers notre plan de formation triennal, nous proposons à nos collaborateurs quatre types de formations complémentaires :

Formations métiers

Formations managériales et développement personnel

Formations diplômantes et certifiantes

Parcours d'excellence par filières métier

	2022	2023	2024
Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'une formation par CDG Capital	90	64	100
Nbre de J/H de formation (CDG Capital et ONE CDG)	586	500	100

Dans le but de faire évoluer notre politique de formation, nous avons mis en place une ingénierie de formation visant à assurer une adéquation optimale entre les besoins identifiés et les actions de formation déployées. Cette approche permet de définir les priorités du plan de formation et d'intégrer des outils d'évaluation afin de mesurer la qualité et l'impact des formations dispensées. En complément des sessions de formation organisées, nos cadres supérieurs bénéficient également de formations de haut niveau proposées par l'Académie du Groupe CDG.

Gestion de carrières

Notre politique de gestion de carrière s'appuie sur une approche rigoureuse, pilotée par des Comités RH spécialisés. Elle intègre l'évaluation de la performance à long terme de nos managers, leurs ambitions professionnelles ainsi que leur potentiel d'évolution vers des fonctions à haute responsabilité.

Dans une logique d'anticipation et de proactivité, et en cohérence avec les aspirations de nos collaborateurs, nous déployons une série d'outils dédiés, notamment :

Evaluation annuelle de performance	Plan de développement des compétences	Politique de mobilité interne	Trajectoire de carrières	Bilan de compétences individuelles	Programme de mentorat
<ul style="list-style-type: none"> • Moment d'échange annuel entre les collaborateurs et leurs managers, pour faire le bilan des réalisations de l'année écoulée, et définir ensemble les objectifs futurs ainsi que les besoins en développement de compétences 	<ul style="list-style-type: none"> • Ce plan est défini sur la base d'une ingénierie de formation qui identifie les besoins des collaborateurs et qui gère leurs compétences individuelles et collectives 	<ul style="list-style-type: none"> • Cette politique permet aux collaborateurs intéressés par des postes vacants au niveau de CDG Capital, de ses filiales ou du Groupe CDG de postuler et être affectés à une position au sein d'une des entités du Groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de trajectoires de carrière claires offrant une vue sur les opportunités d'évolution en interne, par métier et par poste. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Groupe CDG a initié le projet "d'élaboration d'un Référentiel des Compétences Transversales et Managériales et de mise en place d'un HR Development Center Group" qui a pour mission de répertorier les compétences, d'évaluer les potentiels et ambitions, et de formuler des plans de développement personnalisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation des collaborateurs avec des mentors expérimentés et qualifiés

En 2024, le système d'évaluation annuelle a été enrichi par l'intégration d'un volet dédié à l'évaluation des compétences en lien avec les valeurs de la banque. Cette mise à jour s'inscrit dans le prolongement de la feuille de route RH du Groupe.

Préservation de notre environnement et soutien de nos communautés

Mesurer et alléger notre empreinte environnementale

Diminuer notre impact environnemental participe de notre démarche RSE. Bien que l'impact de notre fonctionnement internes sur l'environnement soit limité, nous réalisons une évaluation régulière de notre empreinte carbone et adoptons des mesures en vue de sa réduction.

Bilan Carbone

Notre dernier bilan carbone a été effectué en 2021, couvrant CDG Capital et ses deux filiales, CDG Capital Gestion et CDG Capital Bourse, sur le territoire national. Dans le cadre du processus de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES), et en conformité avec les recommandations de la TCFD3 (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures), CDG Capital a veillé à inclure tous les postes significatifs des scopes 1, 2 et 3 (hors financements) :



Le périmètre restreint¹ a enregistré une baisse de 25% des émissions globales de GES entre 2016 (4,5 tCO₂e/ETP) et 2020 (3,4 tCO₂e/ETP).

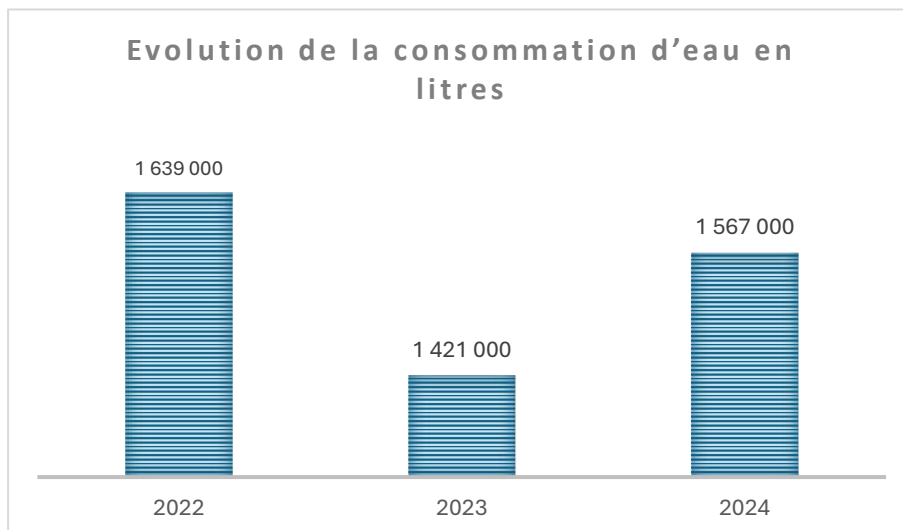
¹ Ce périmètre comprend les Scope 1,2, et 3 en excluant les postes liés aux immobilisations, aux achats de services et aux achats de produits (à l'exception du papier).

Empreinte Carbone	BC 1 – réalisé en 2018 pour l'année de référence 2016			BC 1 – réalisé en 2021 pour l'année de référence 2020		
	Total tCO2	Effectif	Empreinte carbone par employé	Total tCO2	Effectif	Empreinte carbone par employé
Siège CDG Capital	714,08	161	4,44	548,02	158	3,47
CDG Capital Gestion	136,53	34	4,02	83,13	33	2,52
CDG Capital Bourse	106,89	17	6,29	69,99	15	4,67
Total CDG Capital	957,5	212	4,5	701,14	206	3,4

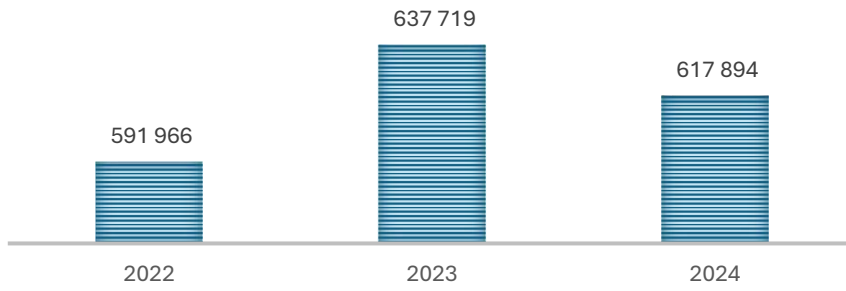
Compensation Carbone

A travers la Fondation CDG, nous nous engageons chaque année auprès du programme de compensation volontaire carbone de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement. Ce faisant, CDG Capital contribue au financement d'un projet de plantation de palmiers et fournit les écoles rurales en kits photovoltaïques, chauffe-eau solaires et éclairages LED.

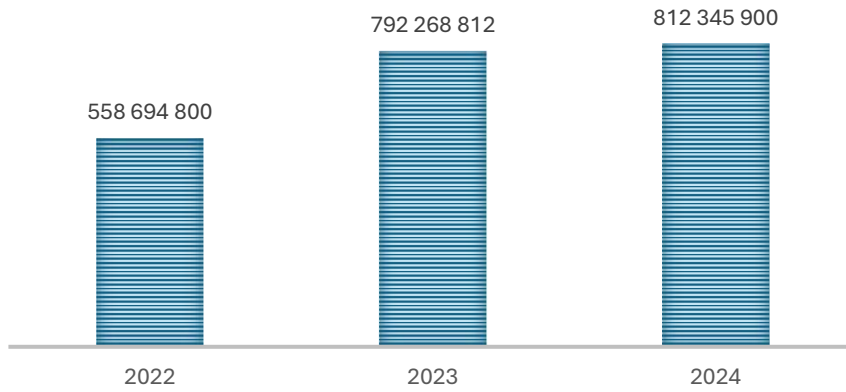
Indicateurs Environnementaux



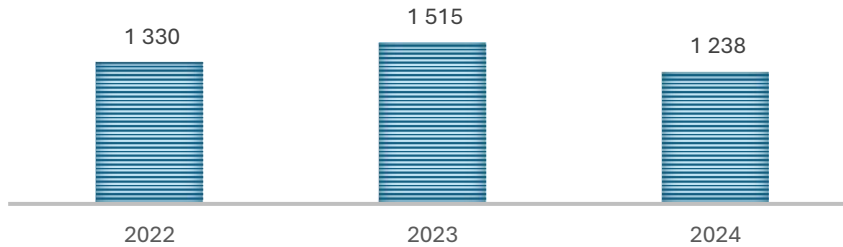
Evolution de la consommation d'électricité en kwh



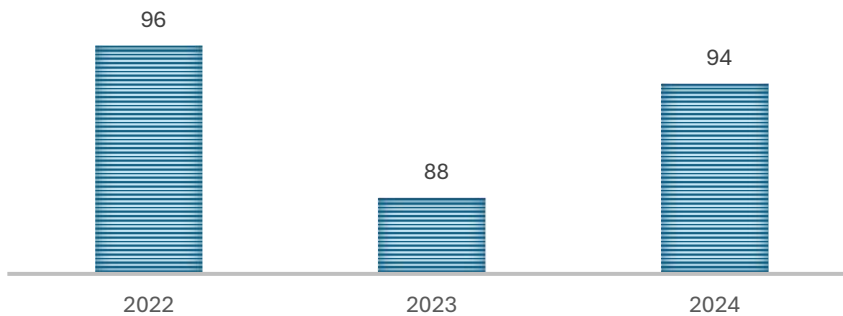
Evolution de la consommation de carburant en KJ



Evolution de la consommation de papier en kg



Evolution de la consommation de toners



Les toners font l'objet d'un recyclage par le prestataire.

S'engager pour nos communautés locales

CDG Capital soutient activement les communautés locales en appuyant des initiatives de développement, au bénéfice d'organisations caritatives.

Fondation CDG

CDG Capital et ses filiales apportent leur soutien à diverses associations et initiatives sociales, à travers des dons versés chaque année à la Fondation CDG, engagée en faveur d'un développement social durable.

Fondation Jadara

Depuis 2019, CDG Capital soutient la Fondation Jadara, dont la mission est d'accompagner des bacheliers méritants issus de milieux défavorisés tout au long de leur parcours d'études supérieures, jusqu'à leur insertion professionnelle.

Ateliers

Notre soutien à la Fondation Jadara s'est également matérialisé en 2022 par l'organisation d'ateliers animés par une dizaine de collaborateurs de CDG Capital, au profit d'étudiants boursiers. Ces sessions de partage d'expérience et d'expertise, ont couvert diverses thématiques telles que la gestion du temps, la recherche d'emploi, la gestion du stress et la confiance en soi.

Bourses d'étude

En 2022, CDG Capital et la Fondation Jadara ont affermi leur partenariat à travers la mise en place d'un programme d'accompagnement quinquennal. Co-conçu avec la Fondation CDG, ce programme prévoit l'octroi de bourses d'études à trois jeunes étudiants sur cinq ans, ainsi qu'un accompagnement en mécénat de compétences visant à faciliter leur insertion professionnelle.

Tutorat

Une vingtaine de collaborateurs de CDG Capital prennent part au programme au programme de tutorat de la Fondation Jadara. Chaque étudiant boursier est mis en relation avec un professionnel bénévole de l'entreprise, bénéficiant ainsi de deux heures de mentoring par mois a minima, durant un an renouvelable. Cette initiative a permis aux tuteurs de CDG Capital d'offrir leur soutien, leur conseil et de partager leur expérience, grâce à des rencontres régulières.

Table de correspondance AMMC

Informations extraites de la circulaire AMMC n° 3/19 du 20 février 2020 relative aux opérations et informations financières.

Informations requises	Chapitre du rapport ESG	Partie du rapport ESG
I. ELEMENTS GENERAUX		
Décrire le profil de la société et son groupe, sa stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale, ainsi que les référentiels adoptés pour l'élaboration du rapport, le cas échéant.	En début du Rapport Financier Annuel A propos de ce rapport La durabilité au cœur de notre stratégie	Méthodologie de reporting 15 engagements RSE
Décrire le périmètre du reporting ESG et les entités du groupe pour lesquelles les informations sont fournies, en justifiant, le cas échéant les écarts avec le périmètre de consolidation de l'émetteur.	A propos de ce rapport	Méthodologie de reporting
Insérer une analyse de matérialité des différents aspects ESG. Cette partie devrait expliquer l'analyse sous-tendant le choix de l'émetteur par rapport aux axes ESG considérés comme pertinents et présentés dans le rapport ESG. Présenter, le cas échéant, les seuils de matérialité adoptés.	A propos de ce rapport La durabilité au cœur de notre stratégie	Méthodologie de reporting 15 engagements RSE
Insertion d'une note méthodologique décrivant le processus d'identification de collecte de traitement et de compilation d'informations extra financière ainsi que les limites attachées à cette méthodologie. Les indicateurs quantitatifs ainsi que les méthodes de calculs retenues doivent être clairement définis et précisés.	A propos de ce rapport	Méthodologie de reporting
Insérer, le cas échéant, l'attestation du vérificateur externe qui a revu les informations ESG contenues dans le rapport.	Absence de vérification externe	
Insérer, le cas échéant, des explications relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'émetteur (Complain or explain)		
II. ELEMENTS SPECIFIQUES		
1. Informations environnementales		
Présenter l'ensemble des activités ayant un impact sur l'environnement (telles les activités polluantes)	Préservation de notre environnement et soutien de nos communautés	Mesurer et alléger notre empreinte environnementale
Décrire la politique de l'émetteur en matière d'environnement, notamment les mesures prises pour limiter les impacts environnementaux de ses activités et les normes et objectifs fixés en la matière	Préservation de notre environnement et soutien de nos communautés Un modèle de financement durable	Mesurer et alléger notre empreinte environnementale Tenir compte des Critères ESG dans nos processus décisionnels
Décrire tout litige ou poursuite, relatifs des problématiques d'ordre environnemental, dont l'émetteur fait l'objet	Préservation de notre environnement et soutien de nos communautés	Mesurer et alléger notre empreinte environnementale

Indication des actions et mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité	Préservation de notre environnement et soutien de nos communautés Un modèle de financement durable	Mesurer et alléger notre empreinte environnementale Tenir compte des Critères ESG dans nos processus décisionnels
Indication sur les mesures de gestion et d'élimination des déchets	Préservation de notre environnement et soutien de nos communautés	Mesurer et alléger notre empreinte environnementale
Indication sur les consommations d'eau, d'énergie et de matière premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations	Préservation de notre environnement et soutien de nos communautés	Mesurer et alléger notre empreinte environnementale
2. Informations sociales		
Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines, notamment en matière de :		
<i>Recrutement</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	S'engager en faveur de la diversité et de l'égalité des chances
<i>Rémunération</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Asseoir notre politique de rémunération et d'évolution sur des principes équitables
<i>Gestion des carrières</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Valoriser les potentialités et développer les talents
<i>Formation (y compris le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation pendant la période par rapport à l'effectif global, ainsi que le budget de formation de la période par rapport à la masse salariale globale)</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Valoriser les potentialités et développer les talents
<i>Mesures mises en place pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	S'engager en faveur de la diversité et de l'égalité des chances
<i>Mesures mises pour l'égalité entre les femmes et les hommes</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	S'engager en faveur de la diversité et de l'égalité des chances
Fournir l'effectif de l'émetteur sur les trois derniers exercices, en indiquant :		
<i>La répartition par branche d'activité</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Notre profil humain
<i>La répartition par nature de contrat de travail (CDI, CDD, Interim...)</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Notre profil humain
<i>La répartition par catégorie (direction, cadre, employés.), déclinée par genre</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Notre profil humain
<i>La répartition globale par genre</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Notre profil humain
<i>La répartition par ancienneté</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Notre profil humain
Indication de tout schéma d'intéressement et de participation du personnel en précisant la date, la nature, les principales modalités de ces contrats ainsi que les sommes affectées à ce titre pour chacune des trois dernières années	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Asseoir notre politique de rémunération et d'évolution sur des principes équitables
Fournir les indicateurs suivant sur les trois derniers exercices :		

<i>Nombre de représentants du personnel</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Favoriser un dialogue social de qualité
<i>Nombre de jours de grève par exercice</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Favoriser un dialogue social de qualité
<i>Nombre d'accidents de travail par exercice</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Offrir un environnement de travail favorable à la santé et à l'équilibre
<i>Nombre de licenciements par exercice (par catégorie)</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Notre profil humain
<i>Nombre de démissions par exercice (par catégorie)</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Notre profil humain
<i>Nombre de recrutements par exercice (par catégorie)</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Notre profil humain
<i>Nombre et nature des litiges sociaux (collectifs ou individuels) par exercice</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Favoriser un dialogue social de qualité
3. Gouvernance		
Composition de l'organe de gouvernance		
<i>Membres exécutifs et non exécutifs</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>Membres indépendants</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance et date d'expiration de leur mandat</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>La parité, et les règles suivies en la matière</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>Nombre de mandats par administrateur</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>Existence des comités spécialisés et leurs compositions respectives</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>Assiduités aux séances du conseil (nombre de réunions du conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur)</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>Rémunération des administrateurs</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>Rémunération des dirigeants (enveloppe globale, stock-option par dirigeant, avantage en nature)</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>Relation avec les actionnaires : Informations communiquées aux actionnaires</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
Ethique, déontologie et prévention de la corruption		

Actions engagées pour prévenir la corruption	Une conduite exemplaire de nos affaires	Garantir la loyauté de nos pratiques au quotidien
Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	Une conduite exemplaire de nos affaires	Garantir la loyauté de nos pratiques au quotidien
4. Informations sur les parties prenantes		
Impact économique et social de l'activité de la société sur la populations riveraines ou locales et développement régional : création d'emplois, investissement dans les domaines de la santé, de la culture, l'éducation	Un modèle de financement durable Préservation de notre environnement et soutien de nos communautés	Soutenir les initiatives nationales de développement S'engager pour nos communautés locales
Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	Un modèle de financement durable	Soutenir les initiatives nationales de développement S'engager dans la lutte contre le changement climatique
Actions correctives mises en place au sein des activités comprenant des impacts négatifs significatifs potentiels ou avérés sur les communautés locales	Un modèle de financement durable	S'engager dans la lutte contre le changement climatique Tenir compte des Critères ESG dans nos processus décisionnels
Conditions de dialogue avec les parties prenantes	La durabilité au cœur de notre stratégie	Dialogue avec les parties prenantes
Politiques et critères de sélection des parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires...)	Une conduite exemplaire de nos affaires	Garantir la loyauté de nos pratiques au quotidien Préserver la confiance de nos clients
5. Autres		
Les objectifs et les engagements de l'émetteur en matière de démarche RSE	La durabilité au cœur de notre stratégie	15 engagements RSE
Les réalisations en la matière sur les trois derniers exercices	L'ensemble du rapport	



CDG CAPITAL

Place Moulay El Hassan, Tour Mamounia,
BP 1045, Rabat

Tél. : 05 37 66 52 52 (LG)

Fax : 05 37 66 52 00

E-mail : cdgcapital@cdgcapital.ma

www.cdgcapital.ma